

Division de la Promotion de la Femme  
en collaboration avec le  
Bureau de soutien et de coordination du CES

\*\*\*

Département des Affaires économiques et sociales  
Organisation des Nations Unies

**Projet de renforcement des compétences pour la  
promotion de l'égalité des sexes en Afrique**

**Atelier sur le renforcement des compétences des  
mécanismes nationaux par les TIC**

DAKAR, SÉNÉGAL  
24 - 28 MAI 2004

## **TABLE DES MATIERES**

### **PREMIERE PARTIE : INTRODUCTION**

1.1	Historique du projet	3
1.2	Objectifs de l'atelier	3
1.3	Participant-es	4
1.4	Méthodologie	5

### **DEUXIEME PARTIE : RESULTATS DE L'ATELIER**

2.1	Genre et TIC : définitions et enjeux	7
	2.1.1 Inégalités de genre et TIC	7
	2.1.2 Identification des enjeux de genre par pays	8
	2.1.3 Le rôle des mécanismes nationaux	9
2.2.	Utilisation des TIC pour le genre : étude de cas	14
	2.2.1 Genre et TIC dans les pays de l'Est	14
	2.2.2 Mise en place de l'intranet gouvernemental au Sénégal	14
	2.2.3 Etudes de cas du Mali, du Sénégal et de la Guinée Equatoriale	15
2.3	Le genre et les TIC au niveau des politiques	16
	2.3.1 Intégrer le genre dans les politiques des TIC	16
	2.3.2 Perspective genre dans les initiatives macroéconomiques	18
2.4	Formation en TIC : introduction aux outils de base	19

### **TROISIEME PARTIE : STRATEGIES DE RENFORCEMENT DES LIENS ENTRE GENRE ET TIC**

3.1	Plans d'action par pays	20
3.2	Développement de plans de réseaux par pays	21
3.3	Développement de sites Internet pour les mécanismes nationaux	22
3.4	Utiliser les TIC dans les programmes des mécanismes nationaux	23
3.5	Intégrer les TIC dans les mécanismes nationaux	24

### **QUATRIEME PARTIE : CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

<b>ANNEXES</b>	<b>28</b>
----------------	-----------

## Liste des annexes

1. Aide mémoire
2. Liste des participant-es
3. Programme
4. Questionnaire
5. Problématiques et enjeux genre par pays (Travail de groupe 1)
6. La Toile de l'institutionnalisation
7. Le rôle des mécanismes nationaux par pays (Travail de groupe 2)
8. Etudes de cas sur l'utilisation des TIC par les mécanismes nationaux
9. Plans de réseaux par pays (Travail de groupe 4)
10. Réseau régional des mécanismes nationaux pour l'Afrique francophone
11. Plans de sites Internet par pays
12. Stratégies pour intégrer le genre dans des programmes des mécanismes nationaux (travail de groupe 5)

## Liste des abréviations

CEA	Commission Economique pour l'Afrique
CEDEF	Convention pour l'Elimination de toutes les formes de Discriminations à l'Egard des Femmes
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
IEC	Information, éducation, communication
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
SMSI	Sommet Mondial de la Société de l'Information
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication

## **PREMIERE PARTIE : INTRODUCTION**

### **1.1 Historique du projet**

La Division de la Promotion de la Femme et le Secrétariat du Groupe de travail des Nations Unies sur les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au sein du Bureau de Soutien et de Coordination du Conseil économique et social des Nations Unies (CES) du Département des Affaires économiques et sociales des Nations Unies ont organisé un atelier pour les représentants des mécanismes nationaux pour la promotion des femmes de dix pays d'Afrique de l'Ouest.

L'atelier s'est tenu à Dakar (Sénégal), du 24 au 28 mai 2004, avec un double objectif : développer des stratégies pour le renforcement des compétences institutionnelles pour la promotion de l'égalité des sexes par l'intermédiaire d'une utilisation efficace des TIC, et mettre en place un réseau électronique entre les mécanismes nationaux. Cette réunion de cinq jours s'est adressée à des hauts responsables des questions de genre et à des experts et gestionnaires des TIC de ces mécanismes.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du projet intitulé « Développement de compétences pour les mécanismes nationaux de promotion des femmes, en vue de la promotion de l'égalité des sexes dans les pays d'Afrique » qui a pour objectif principal de développer les compétences institutionnelles de promotion de l'égalité des sexes en Afrique. La rencontre de Dakar est la deuxième d'une série de cinq rencontres qui seront organisées par la Division de la Promotion de la Femme pour les mécanismes nationaux en 2004/2005 (le premier atelier s'est tenu à Windhoek, Namibie, du 19 au 23 avril 2004). Ces rencontres répondent au souhait de la Commission de la Condition de la Femme de « renforcer les compétences des mécanismes nationaux de promotion des femmes, y compris par l'intermédiaire de l'allocation de ressources appropriées et de la mise à disposition de savoir-faire techniques, afin qu'ils jouent un rôle de leader dans le plaidoyer en faveur des médias, des TIC et de l'égalité des sexes, et de soutenir leur participation aux processus nationaux, régionaux et internationaux liés aux questions des médias et des TIC, et d'améliorer la coordination entre les ministères responsables des TIC, les mécanismes nationaux de promotion des femmes, le secteur privé et les ONG de défense de l'égalité des sexes au sein des pays » (par. 4 (x)) (cf. aide mémoire en annexe 1 pour un historique détaillé du projet).

### **1.2 Objectifs de l'atelier**

L'atelier avait pour but de renforcer les compétences institutionnelles des mécanismes nationaux dans les pays sélectionnés afin d'utiliser efficacement les TIC dans les politiques d'égalité des sexes, et de jouer un rôle catalyseur pour l'intégration systématique du genre dans l'ensemble des politiques et programmes nationaux et régionaux. Il avait en outre pour objectif de créer des partenariats entre les mécanismes nationaux, grâce à la mise en place d'un réseau électronique et le développement de bases de données, de sites Internet et autres infrastructures d'information. Plus spécifiquement, les objectifs de cet atelier étaient de :

- a) Renforcer les compétences des mécanismes nationaux afin d'optimiser l'utilisation et les bénéfices de l'information, du savoir et des bonnes pratiques grâce à une utilisation plus efficace des TIC pour promouvoir l'égalité des sexes ;
- b) Développer des stratégies d'utilisation des TIC pour promouvoir l'égalité des sexes ainsi que pour produire et échanger des informations y étant liées y compris par l'intermédiaire du développement d'un prototype de site Internet ;
- c) Mettre en place un réseau électronique entre les mécanismes nationaux des pays participants afin de renforcer leur coopération et encourager l'échange d'informations en diffusant régulièrement des informations relatives aux femmes et aux questions de genre, y compris par l'intermédiaire des médias électroniques et de l'Internet ;
- d) Former des représentant-es des mécanismes nationaux, en particulier les gestionnaires d'information, à l'utilisation des TIC pour améliorer la coopération, la gestion des connaissances et l'échange d'information.

Les résultats escomptés pour cet atelier étaient :

- a) L'identification de stratégies communes de développement des compétences institutionnelles grâce aux TIC ;
- b) La formation de représentants des mécanismes nationaux aux aspects substantifs et institutionnels de l'utilisation des TIC ;
- c) La formation de spécialistes de l'information aux aspects techniques de l'utilisation des TIC ;
- d) La conception d'un prototype de site Internet pour les mécanismes nationaux<sup>1</sup> ;
- e) Le développement d'un cadre de réseau Internet pour les mécanismes nationaux.

### 1.3 Participant-es

Les pays suivants ont participé : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Guinée, Guinée équatoriale, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo. Sur les 38 représentant-es des mécanismes nationaux, 11 hommes ont participé, dont 5 spécialistes en communication/TIC. Seules 3 des 27 femmes étaient spécialistes en TIC.

Outre les représentant-es des mécanismes nationaux, des personnes ressources ont aussi pris une part active dans le déroulement de l'atelier Deux personnes de la Division pour la Promotion de la Femme à New York et des représentants des Nations Unies au Sénégal étaient aussi présents.

Deux consultantes internationales en genre et une consultante nationale ont pris en charge la modération de cet atelier. La formation aux TIC a été assurée par une équipe mixte de deux formateurs. Le Ministère de la famille, du développement social et de la solidarité internationale a pris en charge la logistique (cf. liste des participant-es en annexe 2).

---

<sup>1</sup> Cet objectif n'a pas été pris en compte dans l'atelier (suite aux recommandations de l'atelier de Windhoek) mais il demeure un des objectifs principaux du projet.

## 1.4 Méthodologie

Lors du premier atelier de la série (Namibie, avril 2004), les participants avaient été scindés en deux groupes pour une partie du programme. Les spécialistes des TIC avaient alors bénéficié d'une formation spécifique sur l'élaboration de sites Internet et la mise en réseau, tandis que les expert/es en genre discutaient des aspects institutionnels et stratégiques de la double intégration du genre dans les TIC et des TIC dans le genre et les mécanismes nationaux.

Cependant, l'évaluation de l'atelier avait établi que cette division était contre-productive car elle empêchait que chaque groupe s'investisse dans le domaine de l'autre, et que soit développée une plate forme de compréhension mutuelle, un langage et des stratégies en commun. Par conséquent l'atelier de Dakar a proposé un programme commun aux deux groupes de spécialistes, entrelaçant étroitement les problématiques de genre et des TIC (cf le programme en annexe 3).

La démarche participative de l'atelier a permis aux participant-es de travailler en groupe (mixtes et par pays), de discuter en plénière, et de réserver des espaces pour la pratique de l'informatique et de l'Internet.

Avant l'atelier, les participants avaient reçu un questionnaire afin que les équipes d'animation puissent mieux cerner leur situation et leurs besoins (cf. questionnaire en annexe 4).

## DEUXIEME PARTIE : RESULTATS DE L'ATELIER

Cette partie du rapport résume les activités et les débats qui ont eu lieu pendant la rencontre.

### Discours d'ouverture de l'atelier

Les deux discours d'ouverture ont été prononcés respectivement par le Ministre délégué au Développement Social et à la Solidarité Nationale du Sénégal et par la représentante de la Division pour la Promotion de la Femme des Nations Unies. Ils ont souligné l'importance de la prise en compte des questions de genre dans les initiatives TIC nationales et internationales. Ils ont insisté sur la nécessité d'établir un dialogue entre les institutions chargées de la formulation et de la mise en œuvre des politiques des TIC et celles chargées de la promotion de l'égalité des sexes.

Le représentant du ministère du Développement Social et de la Solidarité Nationale du Sénégal a mentionné que les nouveaux médias et TIC servent à donner une voix aux groupes marginalisés, à organiser l'action politique et à combattre la pauvreté. Il a notamment rappelé que, si le Fonds de Solidarité Numérique<sup>2</sup> lancé à l'initiative du Sénégal visait à réduire la « fracture numérique » entre les pays du Nord et du Sud, des mesures devaient être prises pour combler les disparités de genre dans le domaine des TIC.

Pour sa part, la représentante de la Division pour la Promotion des Femmes des Nations Unies a rappelé que la Commission de la Condition de la Femme, lors de sa 47<sup>ème</sup> session, avait souligné le rôle des TIC et l'importance de l'accès des femmes aux médias, ceux-ci devant être entendus comme outils de développement et comme instruments de l'autonomisation des femmes (encadré 1) Lors de cette session, les participants ont demandé qu'une recherche soit réalisée sur les besoins en information des femmes et sur la production en langue locale de contenu attentif aux questions de genre. Ils ont aussi recommandé le renforcement de la coordination entre les ministères chargés des TIC, les

#### Encadré 1 : Pourquoi les TIC ?

La Commission de la Condition de la Femme (...) a souligné le rôle des TIC et des médias comme outils de développement et centraux à l'autonomisation des femmes. Ces nouveaux médias et TIC sont de plus en plus utilisés pour partager des connaissances, améliorer la participation de tous les membres de la société, augmenter la mise en réseau, donner une voix aux groupes marginalisés, organiser l'action politique, responsabiliser les populations, combattre la pauvreté et renforcer le développement économique. En plus de la question de l'accès des femmes à ces médias et ces TIC (...) se posent les questions des besoins en information des femmes et des contenus disponibles. (Source : Aide mémoire, Dakar)

mécanismes nationaux chargés de la promotion des femmes, le secteur privé et les organisations non gouvernementales.

La représentante de la Division pour la promotion de la femme a aussi rappelé que le Programme d'Action de Beijing invitait les Etats membres à « renforcer le pouvoir des femmes en développant leurs compétences et leurs connaissances et en leur

permettant d'avoir plus largement l'accès aux technologies de l'information » et que, d'autre part, la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée Générale a constaté que « la pauvreté, le manque d'accès et de possibilités, l'analphabétisme, le manque de

<sup>2</sup> Note des rédacteurs du rapport : le Fonds de Solidarité Numérique est un projet qui vise à lutter contre la fracture numérique Nord/Sud. Promu par le Sénégal, le projet préconise que les pays qui en ont les moyens aident les autres pays à participer équitablement à la Société de l'Information. Le genre est encore marginal dans cette initiative.

connaissances informatiques et les barrières linguistiques empêchent certaines femmes d'utiliser les technologies de l'information et de la communication, y compris l'Internet ».

## **2.1 GENRE ET TIC : DEFINITIONS ET ENJEUX**

Le premier jour de l'atelier a été consacré à une exploration du rôle des mécanismes nationaux dans la lutte contre les inégalités entre les sexes et à l'identification des enjeux liant genre et TIC.

### **2.1.1 Inégalités de genre et TIC**

Dans un premier temps, un « remue-méninges » a permis de clarifier que les TIC recouvrent une large gamme de technologies, et ne se limitent pas aux outils informatiques et Internet. Les TIC comprennent entre autre la presse et tous les matériaux écrits, la radio, la télévision, la photographie, le fax, le vidéo projecteur, le scanner, les présentations power point, le DVD, le Cd-rom, le Minitel, le satellite, ainsi que les outils informatiques, l'Internet et le courrier électronique (e-mail), etc. Tous ces outils peuvent servir à obtenir, gérer et diffuser des informations relatives aux rapports de genre.

La discussion a posé des enjeux-clefs qui ont été traités pendant l'atelier. En particulier, les participant-es se sont interrogés sur l'utilisation et l'utilité des TIC pour influencer les décideurs politiques. Ils ont aussi reconnu que, si les TIC pouvaient servir un développement durable, elles pouvaient aussi augmenter l'écart entre les hommes et les femmes dans le cadre de la mondialisation, en renforçant ou en induisant une logique d'exclusion entre les femmes et les hommes au niveau de l'accès à l'information. Elles peuvent aussi favoriser la circulation de messages et d'images négatives des femmes. Les participants ont donc souhaité s'interroger sur les questions suivantes :

- Comment amener le changement social avec les TIC ?
- Comment utiliser les TIC pour promouvoir des changements dans le domaine du genre ?
- Comment développer des services adaptés à la promotion des femmes ?
- Quels sont les différences d'accès à l'information entre les femmes et les hommes et comment réduire ces écarts ?
- En quoi la pauvreté influence t-elle l'accès à l'information des femmes et des hommes ?
- Comment adapter les TIC aux contextes dans lesquels elles sont développées ?

Afin d'apporter des éléments de réponse, une présentation<sup>3</sup> a fait le bilan des principales inégalités de genre dans le domaine des TIC (encadré 2). Un débat a suivi sur les aspects politiques et sociaux de la problématique genre et TIC, entre autres :

- La surcharge de travail des femmes africaines est une entrave à l'accès aux TIC, ainsi qu'à la formation dans ce domaine. Comment libérer du temps pour que les femmes se familiarisent avec les TIC ? Les TIC peuvent-elles aider à réduire la charge de travail des femmes ? ;
- Les causes essentielles des disparités de genre dans l'utilisation des TIC sont le manque de maîtrise de l'outil informatique par les femmes, les blocages psychologiques, le langage utilisé (trop technique et rarement traduit en langage local), les préjugés et les clichés (« la technique et les ordinateurs sont pour les hommes ») ;

---

<sup>3</sup> Par Fatimata Seye Sylla, Directrice du projet Solutions 3D au Sénégal.

- Les décideurs ne sont pas sensibilisés aux questions de genre et les femmes sont absentes des processus de formulation et de mise en œuvre des politiques nationales des TIC.

#### **Encadré 2 : Enjeux genre et TIC (Fatimata Seye Sylla)**

##### Écarts femmes/hommes dans l'accès aux TIC

- ✓ Fracture numérique entre femmes et hommes, groupes d'âge, ruraux/urbains
- ✓ Femmes marginalisées dans l'utilisation des TIC : seules 20 à 25% des femmes utilisent les TIC (problème d'accès, pauvreté en zones rurales, analphabétisme, manque de temps, ordinateur perçu comme « pour les hommes »)
- ✓ Les TIC comme facteurs de promotion socio-économiques ne servent encore que peu aux femmes

##### Emplois dans le secteur des TIC

- ✓ Des métiers émergents où les femmes pourraient travailler mais...
- ✓ Femmes confinées aux emplois peu qualifiés (cliché de la femme qui ne peut pas être « technicienne »)
- ✓ Peu de femmes dans le contrôle et la création des TIC, peu d'impact sur les contenus
- ✓ Peu de filles dans les cursus d'études informatiques

##### Prise en compte du genre dans les politiques des TIC

- ✓ Des initiatives se mettent en place (ex. Régentic au Sénégal [www.regentic.org](http://www.regentic.org)) mais...
- ✓ Manque de prise en compte du genre par les décideurs (SMSI, Fonds de Solidarité numérique, etc.)
- ✓ Fournisseurs de TIC voient uniquement les enjeux économiques, et pas les enjeux sociaux – pas financièrement intéressant de fournir les TIC aux femmes/zones pauvres
- ✓ Fracture numérique femmes/hommes n'est pas seulement un problème d'infrastructure. Statistiques et instruments font défaut pour mesurer la participation des femmes et pouvoir agir.

### **2.1.2 Identification des enjeux de genre par pays**

L'objectif de ce premier travail réalisé en groupes mixtes (pays/sexe/expertise genre/TIC) était d'identifier les principales problématiques et inégalités de genre dans les pays des participant-es et de permettre aux participant-es de se familiariser avec les contextes des autres pays (cf. annexe 5 sur les problématiques par pays).

L'exercice a montré que dans 8 des 10 pays représentés, il existe des écarts importants entre femmes et hommes dans la prise de décision à tous les niveaux, y compris au niveau des ménages. L'accès des femmes aux ressources productives, notamment dans le milieu rural, est également une préoccupation importante, ainsi que l'éducation des filles, et en particulier leur maintien dans le système scolaire au-delà de l'enseignement primaire. L'emploi des femmes dans le secteur formel, y compris dans le secteur des TIC, leur invisibilité économique dans le secteur informel et leur accès aux services sociaux de base (santé en particulier) sont autant de problématiques traitées par les mécanismes nationaux.

Par ailleurs, les participant-es ont indiqué que la plupart des pays disposent maintenant d'un arsenal juridique protégeant les droits des femmes (l'héritage, les droits de la famille, la violence domestique, le trafic des enfants et des femmes, la lutte contre les

pratiques néfastes – y compris l’excision – et contre les stéréotypes, etc.) mais que son application reste un défi quotidien.

En ce qui concerne les TIC, l’exercice a montré que les différents pays sont à des niveaux différents. Par exemple, le Sénégal fait figure de leader car le pouvoir politique est fortement engagé dans cette question en général et des réseaux de femmes participent à la démarche. En revanche, d’autres pays, tel que le Tchad, n’ont pas commencé à élaborer leur politique nationale concernant les TIC. En général, les participant-es ont noté que dans le milieu rural, les femmes encore plus que les hommes avaient difficilement accès aux TIC. Les TIC sont faiblement utilisées comme outils éducatifs, et ce à quelque niveau que ce soit. Les garçons ont tendance à s’accaparer les ordinateurs lorsqu’il y en a peu. Au niveau des ménages, les TIC (notamment l’ordinateur) sont souvent la propriété des hommes, à laquelle les femmes ne peuvent toucher. Dans le domaine économique, les femmes sont peu formées et n’occupent que peu d’emplois dans les secteurs émergents liés aux TIC.

### 2.1.3 Le rôle des mécanismes nationaux chargés de la promotion des femmes

#### Encadré 3 : Que sont les mécanismes nationaux ?

La Plate forme d’Action de Beijing a souligné que les mécanismes nationaux de promotion des femmes avaient pour objectif d’élaborer, promouvoir la mise en oeuvre, exécuter, contrôler, évaluer, défendre et obtenir du soutien pour les politiques faisant la promotion de l’égalité des sexes (par. 196). Les mécanismes nationaux servent d’unités centrales de coordination des politiques au sein des Gouvernements, et doivent soutenir l’intégration des perspectives de genre dans tous les domaines des politiques gouvernementales, y compris la législation, les politiques publiques, ainsi que les programmes et projets. Les mécanismes nationaux doivent également diffuser les données et informations réparties par sexe à des fins de planification et d’évaluation (par. 201).

*La Toile de l’Institutionnalisation*, un cadre d’analyse systémique, a été utilisé afin d’avoir une vue d’ensemble des différents rôles et mandats des mécanismes nationaux dans les « textes » et dans la pratique (cf. encadrés 3 et 4 et annexe 6). Les participants ont utilisé *la Toile* en groupe de travail pour expliquer comment les mécanismes nationaux répondent aux problématiques de genre dans leurs différents contextes, y compris par l’utilisation des TIC. Un tableau synthétise les résultats en annexe 6. Les principaux résultats des travaux de groupe dans les quatre sphères de la *Toile de l’Institutionnalisation* sont les suivants<sup>4</sup> :

#### Sphère de la citoyenneté

Dans cette sphère, les représentants des mécanismes nationaux ont identifié la faible intégration des femmes dans la politique et leurs difficultés d’accès aux ressources économiques (système bancaire par exemple) comme des problèmes prioritaires dans la plupart des pays (même si les mécanismes de financement traditionnels comme les « tontines » sont détenus par les femmes). Des stéréotypes entravent l’avancée vers l’égalité des sexes dans les sphères publique et privée. Par exemple, des pressions familiales ont entraîné au Cameroun la démission de femmes qui avaient des rôles de leaders.

<sup>4</sup> Les pays sont cités à titre d’exemple uniquement.

#### **Encadré 4 : La Toile de l'institutionnalisation (Claudy Vouhé)**

Cet outil, développé par Caren Levy du Development Planning Unit (University College London) s'organise autour de quatre sphères. Le rôle des mécanismes nationaux dans les quatre sphères peut se résumer ainsi :

Dans la sphère de la citoyenneté le mécanisme national doit pouvoir favoriser :

- L'égalité entre les garçons et les filles, les hommes et les femmes
- L'élimination de toutes les discriminations
- L'égalité d'accès à la prise de décision au sein du ménage et dans la société civile

Dans la sphère politique, le rôle des mécanismes nationaux est de :

- Motiver un engagement clair de décideurs sur les questions de genre
- Obtenir des ressources pour des actions spécifiques ou globales pour le genre
- Créer des politiques spécifiques pour l'intégration du genre en cas de nécessité
- Rendre les politiques sectorielles sensibles au genre
- Suivre l'évolution de l'égalité femmes/hommes

Dans la sphère institutionnelle, le mécanisme national s'attache à :

- Promouvoir des procédures, y compris des indicateurs qui tiennent compte du genre
- Renforcer les capacités en genre du personnel
- Veiller à l'égalité des chances dans les institutions

Dans la sphère de la programmation et de la gestion des connaissances, le mécanisme national veille à :

- Inclure le genre dans les méthodologies et les théories/hypothèses de départ des programmes/projets sectoriels
- Mettre en place des programmes et projets spécifiques au genre
- Animer la recherche sur les questions de genre
- Diffuser des informations et des argumentaires en faveur de l'égalité femmes/hommes

Les participant-es ont aussi noté la vivacité du tissu associatif féminin (il existe par exemple une association de femmes entrepreneurs et les réseaux des femmes parlementaires et femmes élues au Sénégal), même si celui-ci est parfois affaibli par des divergences et un certain clientélisme des ONG qui ne sont pas toujours à l'écoute des femmes dans les mouvements « à la base » (Tchad).

Les mécanismes nationaux ont mis en place des programmes essayant de répondre aux problématiques identifiées dans la sphère de la citoyenneté, parmi lesquelles on peut citer :

- Programmes de soutien aux associations de femmes (par ex. formation des formatrices des associations de femmes en technique agricole en Guinée) ;
- Programmes spécifiques axés sur l'autonomisation économique des femmes (Cameroun, Tchad), entre autres dans les domaines de la micro finance, du marketing, de la gestion et de la commercialisation (Mali) ;
- Soutien aux candidates aux élections locales et formation des femmes élues (Bénin), appui aux candidates, sensibilisation des femmes sur leurs droits, formation en genre et leadership féminin des points focaux pour le genre et des cadres régionaux (Niger) ;
- Sensibilisation des communautés aux problématiques liées au genre ;

- Travail avec des groupes spécifiques (par ex. formation et sensibilisation des prostituées sur le VIH/sida en Guinée Equatoriale, y compris sur les questions de contrôle de la sexualité, santé de la reproduction, droits sexuels, pauvreté, etc.).

Les mécanismes nationaux se sont interrogés sur le rôle des hommes dans les enjeux liés au genre car les initiatives mises en place ciblent principalement les femmes. Le fait que l'impact sur les politiques des interventions menées à la base sur les politiques soit peu visible a également été un sujet de préoccupation : ces interventions mènent-elles à une meilleure reconnaissance au niveau des politiques du « travail invisible » des femmes (non reconnu, non rémunéré et non comptabilisé dans les statistiques nationales) et de leur contribution sociale en général ?

### Sphère politique

De façon générale, les participant-es notent que les partenaires du développement et les décideurs s'engagent de façon croissante sur les questions de genre (Bénin, Burkina Faso). Les accords internationaux sont plus visibles (ex. CEDEF, Beijing) et un arsenal juridique est en train d'être mis en place dans la plupart des pays (par ex. la loi sur les quotas dans les fonctions électives (Niger, Tchad). Les participant-es ont noté l'existence de politiques sectorielles mieux « genrées », la prise en compte (variable) du genre dans les Cadres Stratégiques de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) et l'élaboration de plans d'action « genre » (ex le 3<sup>ème</sup> cadre de référence égalité et équité des sexes au Sénégal et le Plan d'action pour la Promotion des Femmes au Burkina Faso).

Mais les lois en faveur de l'égalité des sexes restent encore méconnues ou lettre morte dans bien des cas. La volonté politique ne se fait pas ressentir dans tous les pays (Guinée Equatoriale, Tchad). Elle ne se traduit pas non plus automatiquement dans la pratique et dans la planification. Les moyens financiers restent insuffisants dans tous les pays, le genre n'est que peu pris en compte dans la planification sectorielle et budgétaire (par exemple, absence de prise en compte des femmes dans la nomenclature du budget et dans les collectivités locales au Sénégal). Les fonds sectoriels pour le genre demeurent peu utilisés. Dans tous les pays, on trouve peu de femmes ministres à des postes stratégiques et les décideurs ne restent que peu voire pas du tout sensibilisés sur le genre. Certains mécanismes nationaux sont devenus des Ministères « fourre-tout » pour tout ce qui concerne les femmes (Tchad). Enfin, un grand nombre de mécanismes nationaux ne travaillent encore que peu au niveau politique (Cameroun).

Les mécanismes nationaux ont partagé certaines actions entreprises pour faire face à ces problèmes : par exemple, le mécanisme national du Sénégal a contribué à l'organisation d'une Conférence budgétaire (plaidoyer et négociation pour obtenir des fonds pour le genre), ce qui a conduit à une augmentation du Fonds d'Actions de la Femme. Au Niger, le mécanisme national a organisé une Journée parlementaire sur la CEDEF pour les membres du gouvernement. Au Burkina Faso, le mécanisme national a organisé une formation pour les cadres et les décideurs. Au Sénégal et au Mali, des formations « genre et budget » ont été mises en place pour les décideurs.

## Sphère institutionnelle

Les discussions autour de la sphère institutionnelles ont surtout porté sur la question des points focaux Genre. En effet, tous les pays rencontrent des problèmes dans le fonctionnement de ce mécanisme, décrit par plusieurs participants comme 'léthargique'. Pourtant, la mise en place des points focaux varie selon les pays. Au Sénégal, les points focaux pour le genre sont placés non seulement dans les ministères sectoriels, comme c'est le cas dans la plupart des pays, mais aussi dans les syndicats et les ONG. Au Mali et au Bénin, les points focaux pour le genre sont nommés par décret, dans l'espoir d'institutionnaliser la fonction. Les participant-es ont tenté d'expliquer les causes et les implications de cette « léthargie » :

- En premier lieu, les points focaux pour le genre ne sont pas des décideurs et n'ont que peu d'influence sur leurs secteurs (par exemple sur le budget) ;
- Ce sont les ministères qui choisissent les points focaux pour le genre, et ils nomment souvent des femmes, jeunes et qui n'ont pas le statut de « cadres » ;
- La pérennité du système des points focaux pour le genre est affectée par les roulements du personnel (ex les Chefs de Cabinet sont points focaux pour le genre au Sénégal, mais le personnel change souvent dans cette fonction) ;
- Les points focaux pour le genre manquent de formation, de soutien et d'un cadre de suivi efficace de la part de leur propre ministère et du mécanisme national.

Pour pallier cette situation, d'autres procédures se mettent en place. Par exemple, des conseillères en genre sont nommées à la Présidence et à la Primature au Niger. Le Mali a un comité technique « genre » au sein du ministère du commerce, assorti d'un cadre d'échanges pour femmes entrepreneurs, d'un comité interministériel et d'une commission paritaire (gouvernement/ONG), d'un comité genre pour le développement agricole et d'une coordination des actions genre autour du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP). Cet arsenal de mécanismes doit servir à la mise en œuvre de la politique nationale de la femme, de l'enfant et de la famille.

Des mécanismes de suivi sont aussi en place au Bénin et au Burkina Faso. Au Niger, en plus des points focaux pour le genre, il existe un Comité de suivi de la loi des quotas dans les ministères, sociétés et offices. Des réseaux prennent en charge aussi de façon informelle le suivi de la mise en œuvre des politiques. Il existe ainsi au Tchad un Réseau des anciennes femmes ministres et députées ainsi qu'une Association des femmes juristes tandis qu'on trouve au Niger un comité de coordination sur le leadership féminin.

Le manque de personnel formé en genre est une contrainte dans tous les pays. Pour y remédier, notons par exemple le développement d'un manuel de formation en leadership féminin (Niger), d'un guide méthodologique d'intégration du genre dans les politiques et programmes de développement (Sénégal), et d'un guide de formation sur les violences (Togo). Des formations sur des thèmes spécifiques à l'attention d'acteurs-clefs sont aussi organisées (par exemple formation sur la problématique des violences faites aux femmes au Togo qui touche des magistrats et les para-juristes, la police, les pouvoirs religieux, les chefs traditionnels et les ONG). Plusieurs pays ont souligné à ce sujet que la manière de former et d'informer les femmes et les hommes sur le genre crée parfois des résistances.

## Sphère de la programmation et de la gestion des connaissances

Dans cette sphère, les participant-es ont constaté une augmentation positive des partenariats avec d'autres ministères, au sein desquels le mécanisme national a un rôle d'interface. Ainsi en Guinée, le mécanisme national fait l'interface dans un programme cadre « genre et développement agricole ». En Guinée, l'institutionnalisation de la journée des femmes rurales le 15 octobre se fait aussi en collaboration entre le mécanisme national et des partenaires du développement nationaux et internationaux. En Guinée Equatoriale le mécanisme national est en partenariat avec le « Programme National de Lutte contre le Sida ».

Cependant, des cadres de conception et des outils font défaut dans tous les pays, ainsi que des données fiables et pertinentes sur le genre. Pour y remédier, la plupart des mécanismes nationaux entreprennent des recherches, par exemple :

- Des études de milieu (au niveau des ménages) au Bénin ;
- Collecte de données au Burkina Faso pour l'élaboration de la Politique Nationale en faveur des femmes ;
- Collecte de données décentralisées sur les femmes (Guinée) ;
- Etude 'femmes et sida' en Guinée Equatoriale ;
- Etude sur l'accès des femmes à la terre (Mali) ;
- Etude statistique « Sénégalaises en chiffre » (Sénégal) ;
- Etudes des violences faites aux femmes et pratiques néfastes (Togo) ;
- Observatoire national pour la promotion de la femme au Niger, et création de bases de données désagrégées dans tous les secteurs.

Dans toutes ces discussions, le thème des TIC a été peu abordé. Il apparaît que si les TIC traditionnelles sont utilisées, l'emploi des TIC plus modernes, notamment électroniques, reste marginal. Par exemple au Bénin et en Guinée, les mécanismes nationaux utilisent la radio, la TV, la presse et les affiches. Au Togo, les boîtes à image sont utilisées dans les travaux de sensibilisation des communautés mais les présentations Power point sont préférées pour les formations, surtout dans les centres urbains. C'est surtout au Sénégal que l'on note un début de collaboration entre les mécanismes nationaux et les ONG qui travaillent sur les TIC. Au Mali et au Burkina Faso les mécanismes nationaux ont déjà leur site Internet<sup>5</sup>, et des sites sont en préparation dans les autres pays de la sous région. Le mécanisme national du Mali a aussi doté les points focaux pour le genre d'ordinateurs pour une mise en réseau plus efficace.

Les mécanismes nationaux, encore peu familiarisés avec les TIC, souhaitent réfléchir à leur utilisation dans des buts précis :

- Accéder aux décideurs qui n'ont pas le temps de s'informer ni de se former sur le genre ;
- Connecter les points focaux pour le genre aux autres acteurs ;
- Créer la mémoire institutionnelle qui manque aux mécanismes nationaux ;
- Rendre les formations en genre plus efficaces à tous les niveaux ;
- Organiser la collecte et la gestion de l'information ;
- Améliorer la dissémination ciblée d'informations sur le genre vers différents publics ;
- Faciliter l'accès des femmes aux ressources productives.

---

<sup>5</sup> [www.mpfef.gov.ml](http://www.mpfef.gov.ml) pour le Mali et [www.mpf.gov.bf](http://www.mpf.gov.bf) pour le Burkina Faso.

## 2.2 UTILISATION DES TIC POUR LE GENRE : ETUDES DE CAS

Des études de cas relatives à l'utilisation des TIC pour le genre dans des contextes différents (Europe de l'Est, Sénégal, Mali et Guinée Equatoriale) ont été soumises aux mécanismes nationaux.

### 2.2.1 Genre et TIC dans les pays de l'Est

**Encadré 5 : TIC et genre dans les pays de l'Est (Jivka Marinova, directrice de l'ONG « Gender education, research and technologies » en Bulgarie)<sup>1</sup>**

- En Croatie, le réseau ZaMirNet (le réseau de la paix) utilise Internet pour aider des femmes et des hommes au chômage à chercher du travail
- En Roumanie, le Pacte de Stabilité des Balkans et le réseau des femmes-maires ont créé un projet Internet pour connecter les femmes maires
- En Slovaquie, les TIC sont utilisées dans les campagnes contre les violences faites aux femmes, telle que la campagne « La cinquième femme » (1 femme sur 5 est victime de violences en Slovaquie). En Lituanie, un projet vise à promouvoir l'autonomisation des femmes par l'utilisation des TIC. En Pologne, KARAT - une coalition d'ONG d'Europe centrale et orientale - a monté un site Internet pour échanger des expériences dans les luttes des femmes pour l'égalité des sexes. En Bulgarie, certains projets utilisent les TIC pour sensibiliser les jeunes aux violences faites aux femmes et augmenter l'intérêt des filles pour les TIC.

Dans le contexte de l'Europe de l'Est, la présentatrice a rappelé que les femmes ingénieur/es avaient été les premières à perdre leur emploi (et leurs compétences) lors du déclin du secteur de l'électronique, car seuls les hommes étaient vus comme les experts. Le quota de 40% de femmes dans les TIC n'est pas respecté. 50% de la population a le téléphone, mais n'a pas accès à d'autres technologies modernes. Les associations et réseaux de femmes utilisent de plus en plus Internet, y compris les logiciels libres qui permettent de créer des sites bilingues. Les attitudes vis-à-vis de l'Internet changent et l'Internet aussi entraîne des changements d'attitudes. Par exemple, la formation par Internet a permis à des femmes leaders de travailler ensemble sans s'exposer et en surmontant leurs complexes. Par ailleurs, le plaidoyer par l'Internet est devenu une stratégie efficace pour faire avancer la cause des femmes. Les femmes ont aussi découvert la flexibilité du travail à domicile qui permet de combiner les rôles productifs et reproductifs et ouvre de nouvelles possibilités d'emploi. La multiplication des cybercafés a permis une sensibilisation large de la population, y compris des filles.

### 2.2.2 Mise en place de l'Intranet gouvernemental au Sénégal<sup>6</sup>

Ce projet, soutenu par la Coopération française / Direction Générale de l'Informatique de l'Etat vise à équiper d'un site Internet tous les ministères du Sénégal, y compris le mécanisme national chargé de la promotion des femmes (Ministère de la Famille). Il répond à certains ministères du gouvernement sénégalais qui ont demandé à avoir leur propre site.

Lors de la discussion, les participant-es des mécanismes nationaux se sont interrogés sur la pertinence du projet. La quasi-totalité des 300 cybercafés et des 2000 internautes du Sénégal se trouvant dans la capitale Dakar, comment les femmes et les

<sup>6</sup> Site Internet [www.primature.sn](http://www.primature.sn) ou [www.gouv.sn](http://www.gouv.sn)

hommes dans les zones rurales vont-ils bénéficier de ce projet ? L'exposante a rappelé que le fait d'avoir accès à des informations officielles par Internet (obtenir les fiches de déclaration de naissance à l'état civil par exemple) pouvait faciliter les démarches des gens vivant dans les zones rurales, qui préféreront probablement faire 15 km jusqu'à un cybercafé plutôt que 200 km jusqu'à Dakar. Elle a néanmoins rappelé qu'il est important de ne pas tout miser sur Internet et de continuer à développer d'autres TIC.

**Encadré 6 : Intranet gouvernemental au Sénégal (Jocelyne Pierre, coopération française) :**

Objectifs du projet :

- Pallier le faible accès à Internet
- Développer des compétences locales en production de contenus
- Ouvrir les ministères à leurs usagers
- Améliorer la qualité de l'information
- Réaliser des économies dans l'échange
- Assurer la visibilité de l'institution
- S'ouvrir à l'international et au rural

L'exposante a précisé que la mise en place d'un site demandait beaucoup de consultations avec les intéressés et que le processus de consultation était vital pour le succès de l'opération. La mise en ligne et la mise à jour de contenus pertinents sont des critères de pérennité du site et nécessitent un changement d'attitude de la part des personnes et des institutions.

### **2.2.3 Etudes de cas du Mali, du Sénégal et de la Guinée Equatoriale**

Trois mécanismes nationaux ont expliqué comment ils emploient les TIC.

- Le Sénégal : mise en place d'un site Internet au sein du Ministère de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale (Annexe 7a)
- Le Mali : site Internet du mécanisme national (Annexe 7b)
- La Guinée Equatoriale : projet d'information, éducation et communication du Ministère de l'Information destiné aux femmes avec la radio, les brochures, la TV, les CD roms sur portables (batteries, générateurs) pour pallier le manque d'électricité (cf. annexe 7c).

Les études de cas ont démontré la grande hétérogénéité des contextes dans lesquels évoluent les mécanismes nationaux. L'usage des TIC traditionnelles est répandu parmi tous les mécanismes, notamment au niveau du plaidoyer pour s'adresser aux femmes et associations à la base. En revanche, les mécanismes manquent d'outils et de stratégies qui leur permettraient d'atteindre d'autres publics, notamment les décideurs, les médias et les bailleurs. L'engouement pour l'Internet est réel, mais l'utilisation stratégique de l'outil (pour la recherche, la gestion de l'information et le plaidoyer politique) n'est pas évidente. Certains représentant-es des mécanismes craignent que, sans stratégies connexes, les sites soient plus visités de l'extérieur que de l'intérieur du pays, et que le contenu devienne « une vitrine » du mécanisme plutôt qu'un lieu politique d'accompagnement du changement social.

Deux autres thèmes ont surgi des débats. D'une part, dans certains pays, les pouvoirs publics exercent une censure des documents en utilisant le prétexte de la sécurité et de la protection des institutions (alors que 10% des documents tout au plus sont véritablement confidentiels). Les participant-es ont admis qu'une judicieuse transparence est nécessaire à la bonne gouvernance.

D'autre part, se pose la question de la visibilité des sites et de leur utilisation par les femmes. Selon les participant-es, l'identification des besoins des utilisateurs et utilisatrices potentiel-les et la définition d'objectifs spécifiques pour assurer la pertinence de l'outil sont des stratégies essentielles. L'information et la formation des femmes sont cruciales pour créer une mentalité propice à l'utilisation de l'Internet.

## 2.3 LE GENRE ET LES TIC AU NIVEAU DES POLITIQUES

### 2.3.1 Intégrer le genre dans les politiques des TIC

#### **Encadré 8 : AISI et NICI – des Initiatives pour la société de l'information (Mohamed Timoulali)**

En mai 1995, la Conférence des Ministres de l'Information et de la Communication de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a adopté une résolution intitulée « Créer une autoroute africaine de l'information pour établir un agenda de la société de l'information ». Un plan d'action connu sous le nom de « Initiative de la société de l'information en Afrique » (AIS) a été adopté par la Conférence des Ministres de la CEA et le Sommet des chefs d'État et de gouvernement africains.

L'AISI prône l'élaboration d'un plan d'infrastructure nationale d'information et de communication (NICI) dans chaque pays africain. Le plan NICI doit s'appuyer sur les priorités nationales de développement que sont la santé, l'éducation, la création d'emplois, la sécurité alimentaire, la mise en valeur des terres, l'eau, la gestion de la dette, le développement industriel, le commerce et le tourisme. L'AISI entend favoriser la coopération régionale entre les pays africains pour les amener à échanger des informations sur leurs expériences et appuyer le développement régional dans le contexte des TIC. L'élaboration de plans et de stratégies NICI est l'un des programmes les plus importants que soutient l'AISI pour le développement durable d'une société de l'information en Afrique. On peut définir les plans et les politiques contenus dans ce cadre comme étant « un ensemble intégré de décisions, d'autres mécanismes visant à augmenter et à façonner la production TIC ».

Source: Commission économique pour l'Afrique, *Document d'Information de l'AISI, No.1, janvier 2003*

L'enjeu de cette présentation était double : faire connaître aux mécanismes nationaux les processus mis en œuvre dans leurs pays respectifs et au niveau international sur la question des TIC et réfléchir à la prise en compte du genre dans ces initiatives. Elle a porté sur les différentes initiatives soutenues par la Commission Economique pour l'Afrique pour mettre en place des politiques nationales pour les TIC dans les pays africains<sup>7</sup>, à la suite notamment du Sommet Mondial de la Société de l'Information (SMSI). La dimension « genre et développement » devrait tenir une place importante dans l'élaboration des Plans nationaux NICI : égalité de rémunération à travail égal, pratiques discriminatoires envers les femmes, discrimination envers les femmes dans l'accès à la technologie et aux ressources d'information, absence d'informations sur les femmes dans la société, la culture et

<sup>7</sup> [http://www.uneca.org/fr/fr\\_main.htm](http://www.uneca.org/fr/fr_main.htm)

l'économie. Les Plans nationaux de TIC devraient donc améliorer la situation des femmes en leur assurant un accès équitable des femmes à l'information, à la technologie et à la formation technologique et en renforçant le rôle des médias modernes pour promouvoir la prise de conscience de l'égalité des sexes.

La discussion a mis en évidence la nécessité d'une collaboration entre les responsables des TIC et les responsables genre dans les gouvernements et la société civile. Actuellement, ce partenariat est quasi inexistant. Outre la mise en place de TIC dans leurs propres initiatives, il est donc important que les mécanismes nationaux s'investissent dans la prise en compte du genre dans les politiques de TIC. Le représentant de la CEA a rappelé que cela nécessitait un important travail de lobby.

**Encadré 9 : Proposition de questions-clefs pour intégrer le genre dans la formulation des politiques TIC**

*Dans le processus de formulation :*

- Des femmes ont-elles été consultées ? Des institutions se consacrant aux questions de genre ont-elles été consultées ?
- L'équipe nationale est-elle mixte (sexe, profils professionnels) ?
- Y a-t-il des expert-es en genre dans l'équipe nationale ?
- De quels outils dispose l'équipe pour traiter les questions de genre ?
- Est-ce que la perspective genre est claire dans la méthodologie de recherche et d'analyse (dans les Termes de Référence) ?

*Est-ce que des données désagrégées par sexe existent sur :*

- L'accès aux TIC dans l'éducation
- L'accès aux TIC dans la sphère publique et privée
- L'accès et la participation à l'éducation et à la formation sur les TIC
- Le niveau de compétences en TIC dans le privé, le public et la société civile
- L'emploi dans le secteur des TIC
- La capacité à payer les TIC (achat, utilisation, entretien)
- Le contrôle et la création des contenus
- Les opérateurs économiques dans les TIC
- Les raisons de la fracture numérique entre femmes et hommes

*En ce qui concerne les orientations de la politique :*

- Les secteurs prioritairement visés par les TIC sont-ils des secteurs qui concernent et impliquent les femmes autant que les hommes ?
- Les choix techniques et outils dans lesquels investit la politique des TIC (radio, TV, Internet) auront-ils potentiellement un impact favorable sur les conditions de vie, le statut etc. des femmes, autant que des hommes ?
- D'autres choix de secteurs, d'outils, de stratégies seraient-ils plus appropriés pour faciliter l'accès et l'utilisation des TIC par les femmes ?
- Le langage du document est-il genré ? (par exemple parle-t-on aussi d'« utilisatrices » des TIC ?)
- Le suivi prévu tient-il compte du genre ?

Les mécanismes nationaux ont un rôle à jouer dans la formation des responsables des TIC sur les aspects genre. Mais ils doivent aussi s'informer et se former pour

comprendre les objectifs, avantages et contraintes des TIC pour les femmes et les hommes et les inclure dans leurs argumentaires. Ils ont aussi besoin de données statistiques désagrégées sur genre et TIC. Les mécanismes nationaux doivent aussi participer aux processus de mise en place des politiques nationales des TIC, même s'ils sont peu nombreux à le faire jusqu'à présent. Ils ont un rôle à jouer dans la mise en œuvre du principe de l'universalité de l'information en s'assurant que les TIC soutenues par les politiques sont appropriées et pertinentes pour différents publics de femmes et d'hommes vulnérables. Les responsables genre et TIC doivent, selon les participants, arriver à un meilleur échange d'informations entre leurs mécanismes respectifs. En particulier, les mécanismes nationaux doivent s'informer sur le processus SMSI, que peu disent maîtriser.

Finalement, la discussion a montré que les mécanismes nationaux possédaient peu de connaissances sur les différentes alternatives techniques qui existent, notamment sur les logiciels dits libres. Ces derniers représentent une solution durable aux problèmes techniques et de coût qui freinent l'accès de certains mécanismes nationaux et groupes de la société civile à l'Internet et contribuent ainsi à la fracture numérique. Ils permettent, entre autres choses, de développer facilement des contenus en langues locales.

A l'issue de cette discussion, les mécanismes nationaux ont dégagé les questions clés aux différentes étapes du cycle de la formulation d'une politique sur les TIC (cf. encadré 9).

### **2.3.2 Perspective genre dans les initiatives macroéconomiques**

Cette présentation (par Nadia Taher) a évoqué des initiatives nationales et internationales qui orientent le développement en Afrique, en Asie et en Amérique Latine : les Objectifs du Millénaire, les Cadres Stratégiques de Lutte contre la Pauvreté et le Nepad (Nouveau partenariat pour le développement économique de l'Afrique). Elle a illustré la faible intégration transversale du genre, notamment dans les objectifs et les indicateurs de ces initiatives, puis s'est penchée sur le rôle que les mécanismes nationaux peuvent jouer pour influencer ces processus.

La discussion a montré que nombre de mécanismes nationaux travaillent au niveau de la mise en œuvre de programmes et de projets, plutôt qu'au niveau des politiques. Elle a aussi révélé la grande difficulté des mécanismes nationaux à intervenir et influencer les processus de mise en place des Cadres Stratégiques de Lutte contre la Pauvreté, et les initiatives liées au Nepad et aux Objectifs du Millénaire pour le développement. Elle a montré que toutes les parties impliquées devaient se concerter dans leurs efforts afin de réussir un plaidoyer efficace en faveur de la prise en compte du genre dans des initiatives qui y restent insensibles dans leur majorité.

Dans tous les pays, il est clair que les premiers documents et cadres de référence concernant la lutte contre la pauvreté ont été élaborés sans prendre en compte le genre. On trouve très peu de données désagrégées ou de thématiques spécifiques au genre dans les documents. Dans certains pays, la révision des CSLP s'est faite sous la pression des associations féminines et de certains mécanismes nationaux qui réclamaient une meilleure prise en compte du genre dans les analyses et les stratégies. Au Burkina Faso par exemple, le réseau des femmes économistes s'est réuni pour faire des recommandations sur le Nepad. Dans d'autres pays (Cameroun), des bailleurs plus sensibles au genre ont lancé l'offensive avec les partenaires locaux. Au Niger, le mécanisme national a commandité une étude pour la révision du Document stratégique de réduction de la pauvreté. Certains mécanismes nationaux (Sénégal) déplorent le manque de transparence

des processus associés à ces initiatives (qui est vraiment consulté, qui représente la société civile ?), d'autres (Niger) regrettent que la participation affichée ait pourtant écarté les défenseurs du genre.

Les mécanismes nationaux se disent insuffisamment armés pour contrer l'offensive contre le genre menée par certains économistes (Sénégal, Cameroun). Le Bénin envisage d'entreprendre la sensibilisation des économistes et des planificateurs mais n'a pas encore résolu comment procéder. Au Niger, le mécanisme national n'est pas positionné dans la cellule de mise en œuvre du programme de lutte contre la pauvreté qu'il est censé influencer.

L'utilisation des TIC dans toutes ces initiatives des mécanismes nationaux est faible, au-delà de l'emploi des technologies traditionnelles (bureautique). On peut citer le manque de formation et d'équipement informatique des mécanismes nationaux mais c'est surtout le manque de connaissance générale sur les possibilités qu'offrent les TIC – tant pour communiquer vers « le haut » que vers « le bas » et horizontalement - qui semble à la base de cette situation.

## **2.4 FORMATION EN TIC : INTRODUCTION AUX OUTILS DE BASE**

Un des objectifs de l'atelier étant de sensibiliser les mécanismes nationaux à l'usage des TIC, une composante pratique a été introduite dans le programme. Pendant plusieurs séances, les représentant-es des mécanismes nationaux se sont exercés à la manipulation de concepts et d'outils des TIC. Une vingtaine de postes de travail connectés à l'Internet étaient à la disposition des participant-es. Des documents relatifs aux aspects traités ont été préparés et distribués aux participant-es. Après une présentation en introduction à chaque sujet, les travaux se sont réalisés par groupe de pays, puis ont été restitués et discutés par l'ensemble des participant-es.

La formation en TIC a débuté par une introduction sur les outils au service des mécanismes nationaux pour le genre. Des démonstrations ont suivi sur :

- l'utilisation d'un navigateur web (Internet Explorer) et de ses fonctionnalités ;
- la recherche sur Internet avec l'utilisation de moteurs de recherche tels que Google ;
- la création d'adresses email pour le courrier électronique avec la messagerie gratuite offerte par Yahoo ;
- l'utilisation des listes électroniques de discussion.

Les participant-es se sont familiarisés avec Internet et ses différents services par l'intermédiaire d'exercices pratiques de recherche, de création de comptes email, etc. Par la suite plusieurs sites Internet genre ont été visités ([www.flamme.org](http://www.flamme.org) ; [www.penelopes.org](http://www.penelopes.org) ; [www.genreenaction.net](http://www.genreenaction.net)) et évalués en tenant compte des éléments de navigation offerts, des fonctions d'aide, de la gestion des erreurs, de la cohérence, des fonctionnalités offertes, du contrôle de l'utilisateur, de la clarté visuelle, etc.

Les exercices pratiques ont montré qu'une grande partie des représentant-es des mécanismes nationaux étaient très peu formés à l'informatique et à l'usage des emails, et à l'Internet en général. Certains n'ont pas accès à un ordinateur au bureau ou à leur domicile. Dans certains pays, les tarifs pratiqués dans les cybercafés du secteur privé (au Tchad par exemple) sont prohibitifs, ce qui représente une contrainte supplémentaire à l'apprentissage des TIC modernes.

## TROISIEME PARTIE : STRATEGIES DE RENFORCEMENT DES LIENS ENTRE GENRE ET TIC

Cette section du rapport présente les stratégies et plans d'action qui sont les résultats des travaux de groupe. Leur but est de définir des pistes d'actions pour les mécanismes nationaux des différents pays, et ce, à différents niveaux.

### 3.1 Plans d'actions par pays

Suite aux discussions relatives aux processus de formulation des politiques nationales pour les TIC et leur faible prise en compte du genre, les mécanismes nationaux ont proposé des actions pour une meilleure intégration du genre dans ces initiatives dans leurs pays respectifs.

La plupart des plans d'action reconnaissent la nécessité de disposer de plus de données désagrégées sur les différences et les disparités femmes/hommes face aux TIC, et de formuler des hypothèses sur les potentialités qu'offrent les TIC dans la recherche de stratégies pour réduire les inégalités de genre, dans tous les secteurs. La sensibilisation et la mobilisation des décideurs TIC sont au cœur des plans d'action, ainsi que le renforcement des capacités des mécanismes nationaux à comprendre les enjeux genre/TIC.

PAYS	PLANS D' ACTIONS
<b>CAMEROUN</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Faire un état des lieux sur les disparités de genre dans les TIC</li> <li>2. Faire une analyse genrée de la politique des TIC</li> <li>3. Impliquer systématiquement le mécanisme national dans la mise en œuvre de la politique des TIC</li> </ol>
<b>TCHAD</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mobilisation de tous les points focaux genre des différents ministères pour l'accélération de l'utilisation des TIC pour lutter contre les inégalités de genre</li> <li>2. Sensibilisation et formation des leaders des groupements et associations sur l'importance des TIC pour les femmes et l'égalité de genre</li> <li>3. Recherche et mobilisation des ressources pour l'acquisition des infrastructures TIC pour les femmes et les institutions travaillant le genre</li> </ol>
<b>GUINEE</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Plaidoyer sur genre et TIC pour le Gouvernement, Parlement, Société civile</li> <li>2. Etude sur l'utilisation des TIC selon la typologie des activités de femmes</li> <li>3. Séminaire de sensibilisation des points focaux genre et responsables TIC sur le Genre et TIC</li> </ol>
<b>GUINEE EQUATORIALE</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Une journée de sensibilisation sur le « Genre et TIC » au Conseil des Ministres</li> <li>2. Formation de quatre personnes du Ministère (deux en genre et deux en TIC) et faire le suivi</li> <li>3. Construction d'un site Internet au Ministère des Affaires Sociales et de la Condition de la Femme avec insertion d'un forum interactif</li> </ol>
<b>NIGER</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Développement des argumentaires pour sensibiliser les décideurs politiques sur l'utilité des TIC pour les femmes</li> <li>2. Formation en genre des membres du centre de coordination de l'informatique et nouvelles technologies</li> <li>3. Mise en réseau des médias communautaires et associatifs qui travaillent sur genre</li> </ol>
<b>BENIN</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Engager des actions de mobilisation au niveau des communautés à la base pour l'adoption des TIC, comme stratégie nationale de développement</li> <li>2. Former les spécialistes des TIC à l'approche genre</li> </ol>

	3. Réduire les stéréotypes sexistes véhiculés par les TIC
<b>SENEGAL</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Former les responsables du mécanisme national et les points focaux en genre et TIC</li> <li>2. Se rapprocher et intégrer le mécanisme TIC qui a en charge la formulation de la politique des TIC</li> <li>3. Recenser les besoins en genre et TIC du mécanisme national</li> <li>4. Relire la politique des TIC pour identifier la prise en compte ou la non prise en compte des besoins en genre et faire des propositions concrètes allant dans le sens de l'intégration du genre</li> </ol>
<b>TOGO</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Recensement des TIC utilisées dans les secteurs où évoluent les femmes</li> <li>2. Emissions Radio-TV sur le genre et les TIC avec l'appui du RECOGED</li> <li>3. Plaidoyer pour la mise en place d'un site Internet pour le mécanisme national</li> </ol>
<b>MALI</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organisation d'une rencontre de restitution de l'atelier et mise en place d'une commission préparatoire de la participation du mécanisme national dans le processus d'élaboration de la stratégie nationale de promotion des TIC</li> <li>2. Préparation d'un document avec des données désagrégées selon les sexes dans les différents domaines et stratégies en vue d'une meilleure prise en compte de la dimension genre dans la stratégie nationale TIC</li> <li>3. Elaboration d'un plan de renforcement des capacités des femmes à tous les niveaux dans la promotion des TIC</li> </ol>
<b>BURKINA-FASO</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Planification d'un atelier de formation en genre et TIC des responsables des TIC</li> <li>2. Restitution des résultats de l'atelier aux points focaux genre</li> <li>3. Analyse selon le genre de la politique des TIC</li> </ol>

### 3.2 Développement de plans de réseaux par pays

Ce travail de groupe avait pour objet de réfléchir à l'utilisation des TIC pour pallier la difficulté qu'éprouvent les mécanismes nationaux à mobiliser et maintenir des liens durables et efficaces pour travailler les questions de genre, au sein même des mécanismes nationaux, entre les points focaux pour le genre et entre les différents acteurs nationaux et internationaux.

Les participant-es (par pays) ont donc défini une stratégie pour la création d'un réseau national des mécanismes pour le genre en fournissant des informations sur l'objet, les membres, les tâches, les différentes étapes d'implantation et leur délai de réalisation, les besoins techniques, les échanges d'information au niveau d'un tel réseau (cf. propositions par pays en annexe 9). Les discussions qui ont suivi les restitutions ont mis en relief les conclusions suivantes :

- Les objectifs d'un réseau doivent être précis, le programme du réseau ne doit pas se substituer à celui du mécanisme national ;
- Il est nécessaire d'engager le dialogue avec les membres potentiels du réseau afin de s'assurer de leur intérêt et de leur active participation. Qu'ont-ils à gagner et à contribuer ?
- Les plans d'actions doivent être clairs, avec des indicateurs de résultats ;
- Le réseau nécessite des ressources, mais il ne doit pas dépendre uniquement de ressources extérieures car cela peut entraver son fonctionnement. Il faut essayer de travailler sur fonds propres, avec les contributions des membres autant que possible ;

- Les meilleurs réseaux fonctionnent sur le volontarisme et avec des procédures simples et souples. Trop de bureaucratie tue l'initiative ;
- Le réseau ne doit pas devenir une organisation (ce qui arrive fréquemment car cela facilite les recherches de fonds) ;
- Il faut veiller à former les membres potentiels à l'utilisation du réseau.

En plus des réseaux nationaux, la création d'un réseau électronique régional francophone a été proposée afin de renforcer la coopération, la coordination et l'échange d'information entre les mécanismes nationaux francophones des pays africains de la sous-région. C'est ainsi que le réseau *mnggenre* verra le jour sous la forme d'une liste électronique de discussion qui sera modérée successivement par des équipes formées de deux pays et qui changera tous les trois mois. La liste est sur le site suivant :

<http://mailman-new.greenet.org.uk/mailman/listinfo/mnggenre> (cf. annexe 10 pour plus de détails sur la proposition de ce réseau).

### 3.3 Développement de sites Internet pour les mécanismes nationaux

Après l'évaluation critique de sites Internet dans le cadre des modules TIC de la formation, les participant-es de chaque pays ont développé une stratégie pour mettre en place un site Internet pour leur propre mécanisme national (cf. en annexe 10). Ceux qui, comme le Mali ou le Burkina Faso, disposaient déjà d'un site, ont fait des propositions d'amélioration. Des discussions, il est ressorti les points suivants :

#### *Processus de formulation/élaboration du site et maintenance*

- Il est nécessaire de consulter les parties intéressées pour définir le site, son contenu, sa gestion, etc.
- Les logiciels libres sont des alternatives durables pour la construction et l'hébergement des sites et facilitent l'utilisation de langues locales<sup>8</sup>.
- Il faut définir clairement qui va gérer le site, l'alimenter, l'évaluer.
- La mise à jour est essentielle car les questions traitées sont dynamiques.
- Les sponsors privés peuvent participer au coût.

#### *Objectifs et groupes cibles*

- Le site doit être explicite sur ses objectifs.
- Les objectifs peuvent être revus de manière itérative.
- Les sites doivent s'ouvrir vers la société civile et pas seulement vers les institutions.
- Le site ne peut pas répondre aux besoins de tous, sans courir le risque de devenir un fourre-tout.
- Des thématiques et des groupes peuvent être ajoutés à la demande des utilisateurs.

#### *Contenu et design*

- L'inclusion de forum de discussion sur le site facilite l'échanges de pratiques (bonnes et mauvaise).
- Un site « genre » doit aussi interpeller les hommes, parler de leur rôle dans le genre. On peut s'adresser aux femmes seulement, mais dans le contexte des relations de genre.

<sup>8</sup> Des articles sur les logiciels libres ont été distribués, voir aussi [http://www.genreenaction.net/article.php?id\\_article=3300&var\\_recherche=libre](http://www.genreenaction.net/article.php?id_article=3300&var_recherche=libre)

- Il est important d'avoir des mots clefs pour la recherche.
- Éviter de trop utiliser le mot « genre ». Il est préférable d'expliquer exactement ce que l'on veut dire.
- Attention à ne pas utiliser un langage masculin « par défaut ».
- De préférence, donner des informations dans la langue la plus usitée par les utilisateurs et utilisatrices (avantage du logiciel libre à cet égard).
- Les sites compliqués (avec beaucoup d'images par exemple) sont d'utilisation lente, donc coûteuse.

### 3.4 Utiliser les TIC dans les programmes des mécanismes nationaux

Les mécanismes nationaux ont élaboré des stratégies pour une utilisation plus efficace des TIC. Ils ont sélectionné comme support une initiative en cours ou une idée nouvelle (les résultats de ces travaux sont en annexe 12).

Méthodologiquement, les participant-es sont partis des enjeux et problématiques identifiés au début de l'atelier (travaux de groupe 1 et 2) et ont développé des stratégies sur la base des discussions et à l'aide des outils TIC. *La Toile de l'Institutionnalisation* a de nouveau servi de cadre pour la définition des orientations de ces stratégies et des groupes cibles.

Globalement, il est ressorti des discussions que *la sensibilisation des décideurs* à la problématique genre en général d'une part et *le renforcement des points focaux Genre* d'autre part restent au centre des préoccupations de la majorité des mécanismes nationaux. Concernant les points focaux pour le genre, ce sont surtout les techniques de plaider et les outils d'analyse qui manquent. Le plaider devrait aussi servir à redéfinir les mandats et rôles des points focaux pour le genre. Au niveau des décideurs, les mécanismes nationaux doivent se munir d'arguments forts pour démontrer la plus value de l'approche genre. Il apparaît donc que *la recherche devra s'intensifier dans le domaine Genre et TIC* car les mécanismes nationaux ne disposent que de peu d'informations pour étayer leurs stratégies.

Les mécanismes nationaux souhaitent utiliser l'informatique et l'Internet notamment pour mettre en réseau les acteurs impliqués dans le genre (y compris les associations de femmes). Ceci implique une formation en TIC de ces acteurs et l'achat d'équipement. Dans les discussions, *les mécanismes nationaux ont été mis en garde contre la tentation de faire eux-mêmes ces formations et de fournir ces équipements sur les budgets des mécanismes nationaux (déjà limités) au lieu d'avoir recours au budget des TIC, même si cela peut paraître plus efficace à première vue (rapidité de la mise en œuvre).*

Les pays vont chercher à créer des synergies entre les domaines des TIC et du genre au niveau politique et programmatique, y compris avec les ONG. Si les TIC traditionnelles restent partie prenante des stratégies (TV, radio), l'utilisation de TIC plus modernes, notamment la vidéo, l'Internet, l'informatique et les Cd-rom est prévue. Les participant-es ont reconnu leur besoin de formation et de connaissances sur les possibilités offertes.

### 3.5 Intégrer les TIC dans les mécanismes nationaux

En dernier lieu, les groupes par pays ont identifié des actions prioritaires pour renforcer l'utilisation des TIC dans les mécanismes nationaux et sensibiliser les différents groupes aux synergies possibles entre les deux thèmes genre et TIC. Le travail a bien mis en évidence qu'il ne suffit pas de former « techniquement » mais qu'il faut développer de nouvelles attitudes pour améliorer l'utilisation efficace des TIC par les mécanismes nationaux. Certes, il est essentiel que les institutions soient équipées de matériel adéquat, mais les formations et autres activités de renforcement des capacités doivent être liées à des stratégies précises d'utilisation des TIC pour la réduction des inégalités de genre.

Bénin	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancer une étude sur les stéréotypes sexistes qui influencent la participation des femmes et des hommes aux TIC</li> <li>• Plaidoyer pour un site genre au Bénin</li> <li>• Formation en genre des spécialistes TIC</li> </ul>
Burkina Faso	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restitution de l'atelier de Dakar</li> <li>• Formation du personnel du mécanisme national en informatique</li> <li>• Amélioration du site existant</li> </ul>
Cameroun	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser le personnel du mécanisme national aux nouvelles TIC</li> <li>• Mise en œuvre du site Internet</li> <li>• Plaidoyer pour l'intégration du genre dans les politiques des TIC (Conseil des ministres)</li> </ul>
Guinée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un séminaire genre et TIC pour les points focaux pour le genre et les responsables TIC</li> <li>• Etude sur la typologie des activités des femmes dans les TIC</li> <li>• Plaidoyer genre et TIC dans la sphère politique</li> </ul>
Guinée Equatoriale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation des points focaux pour le genre sur le sujet « genre et TIC »</li> <li>• Journée de plaidoyer genre et TIC auprès des ministres concernés</li> <li>• Développer un site Internet</li> </ul>
Mali	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restitution de l'atelier</li> <li>• Création d'une commission sur genre et TIC au sein du mécanisme national</li> <li>• Préparer un document de conception sur la vision du mécanisme national concernant l'utilisation des TIC pour la promotion du genre, et inclusion de données désagrégées</li> <li>• Renforcement de la capacité des femmes pour la promotion du genre via les TIC</li> </ul>
Niger	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation en genre du Centre de l'Information et des Technologies, et du Secrétariat du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté</li> <li>• Formation aux TIC des points focaux genre et du personnel du mécanisme national</li> <li>• Mise en place d'un réseau genre (avec les membres du Centre de l'Information et des Technologies)</li> </ul>
Sénégal	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser le Ministre du mécanisme national pour obtenir la finalisation du site</li> <li>• Reformuler les Termes de Référence des points focaux pour le genre</li> <li>• Restitution de l'atelier aux points focaux pour le genre</li> </ul>
Tchad	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concertation avec ministres pertinents sur genre et TIC</li> <li>• Contacts avec les points focaux pour le genre de tous les ministères</li> <li>• Site Internet</li> </ul>

Togo

- Recensement de l'accès aux TIC par les femmes/hommes dans différents secteurs
- Emissions de radio et TV sur genre et TIC (appui par le réseau des communicateurs)
- Plaidoyer pour le site Internet

## QUATRIEME PARTIE : CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La prise en compte des questions de genre dans les initiatives liées à la mise en place de politiques nationales et internationales sur les TIC est loin d'être une réalité. Dans la plupart des pays, les contraintes s'accumulent et mettent en évidence la nécessité d'un travail de recherche, de formation et de plaidoyer sur les intersections entre les questions de genre et les TIC.

Bien souvent les mécanismes nationaux ne disposent pas suffisamment de données pertinentes et désagrégées sur les inégalités de genre dans les secteurs économiques, politiques, sociaux et culturels. Les inégalités de genre dans le domaine de TIC sont d'autant plus méconnues que le thème est relativement nouveau et que l'importance des TIC dans la lutte contre les disparités de genre et pour l'autonomisation des femmes n'est reconnue ni par les mécanismes nationaux, ni par les responsables des TIC. Des initiatives intéressantes pour utiliser les TIC en faveur de l'égalité des sexes existent, mais sont peu financées. Dans la plupart des cas, la société civile joue un rôle prépondérant dans la mise en œuvre de ces initiatives.

S'il est évident que les mécanismes nationaux ont recours à des formes traditionnelles de TIC pour communiquer avec leurs publics cibles, y compris les femmes, il est aussi clair que l'utilisation de TIC plus modernes, notamment l'Internet, pour améliorer la communication entre acteurs et les échanges intra et inter institutionnels, est limitée et relativement inefficace. Les causes de cette situation sont multiples : problèmes de connectivité, de formation, d'équipement, de ressources humaines. L'utilisation accrue des TIC par les mécanismes nationaux présente potentiellement deux avantages majeurs :

- La mise en réseau des acteurs impliqués dans le genre dans les différents pays ;
- La collecte et la dissémination de données sur le genre et sur les actions des acteurs impliqués au niveau national et international.

La fracture genre/TIC la plus importante se situe au niveau des politiques. En effet, la plupart des pays africains sont en train de développer des initiatives nationales qui vont conditionner le développement des TIC et, par conséquent le développement *per se* en Afrique pour les prochaines décennies. Des initiatives mondiales sont aussi en cours (SMSI, initiatives ASIS), dont les retombées sur les pays et les populations sont potentiellement immenses. Actuellement, ces initiatives ne prennent pas suffisamment en compte la dimension genre.

Or, il s'avère que les mécanismes nationaux sont très mal informés et outillés pour inverser cette tendance. Il leur manque des données, des argumentaires, des outils pour influencer ces processus. L'introduction des TIC dans les programmes courants des mécanismes nationaux est certes importante, mais l'intégration des questions de genre dans les politiques de TIC est un enjeu incontournable.

A ce stade, il est donc essentiel d'améliorer la capacité de recherche et de plaidoyer des mécanismes nationaux à travers les TIC. Les TIC devraient être notamment utilisées pour mettre en évidence les disparités de genre dans tous les domaines et les faire remonter au niveau des politiques sectorielles (y compris les politiques de TIC) et les initiatives macroéconomiques (par exemple les CSLP).

Pour ce faire, il faut que les mécanismes nationaux soient formés et équipés. La formation ne doit pas être cantonnée à l'informatique et à la manipulation de technologies, mais devrait couvrir des aspects politiques et institutionnels de la communication en général. En effet, les mécanismes nationaux dans leur ensemble semblent manquer de stratégies de communication, ce que l'utilisation de l'informatique ne peut résoudre seule.

Les mécanismes devraient engager des démarches pour créer des synergies avec les acteurs de la société civile qui travaillent sur et avec les TIC, notamment dans le domaine du genre.

Au niveau des politiques TIC, les mécanismes nationaux ont un important travail de plaidoyer à accomplir. L'intégration de la dimension genre dans les processus de planification des politiques TIC va nécessiter des données pertinentes (donc des recherches), des argumentaires sur la contribution des TIC à l'égalité des sexes ainsi que sur la contribution des femmes au développement de TIC pertinents pour elles-mêmes et pour leur contexte. Les mécanismes doivent donc acquérir des exemples locaux, nationaux ou internationaux pour étayer leurs propos. En particulier, il est impératif que les mécanismes nationaux puissent développer des argumentaires et soutenir des initiatives pour favoriser l'émergence de contenus pertinents pour et par les femmes, sensibles aux questions de genre, en langue locale, et dans des formats et à des coûts accessibles aux femmes.

# **ANNEXES**

## Annexe 1 : Aide mémoire

### I. Introduction

LA DIVISION DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET LE SECRETARIAT DU GROUPE DE TRAVAIL DES NATIONS UNIES SUR LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC) AU SEIN DU BUREAU DE SOUTIEN ET DE COORDINATION DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DES NATIONS UNIES (CES) DU DEPARTEMENT DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET SOCIALES DES NATIONS UNIES COLLABORENT A L'ORGANISATION D'UNE REUNION-ATELIER DE FORMATION POUR LES REPRESENTANTS DE TREIZE MECANISMES NATIONAUX POUR LA PROMOTION DES FEMMES PROVENANT DE PAYS D'AFRIQUE DE L'OUEST. LA REUNION-ATELIER DE FORMATION IDENTIFIERA DES STRATEGIES COMMUNES POUR LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES INSTITUTIONNELLES POUR LA PROMOTION DE L'EGALITE DES SEXES PAR L'INTERMEDIAIRE DE L'UTILISATION EFFICACE DES TIC, ET DEVELOPPEMENT UN RESEAU INTERNET DE MECANISMES NATIONAUX. CETTE REUNION DE CINQ JOURS POUR DE HAUTS RESPONSABLES DES MECANISMES NATIONAUX COMPRENDRA UN ATELIER DE FORMATION DE DEUX JOURS POUR DES EXPERTS ET GESTIONNAIRES/SPECIALISTES DE L'INFORMATION DE CES MECANISMES NATIONAUX CONCERNANT L'UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC) POUR LA GESTION DES CONNAISSANCES ET L'ECHANGE D'INFORMATIONS. LES PARTICIPANTS DU GROUPE DE TRAVAIL DES NATIONS UNIES SUR LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC) SONT EGALEMENT INVITES.

La réunion-atelier de formation se tiendra à Dakar (Sénégal), du 24 au 28 mai 2004. Les pays suivants sont invités à y participer : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Mali, Niger, République centrafricaine, Sénégal, Tchad et Togo.

Cette réunion-atelier de formation au Sénégal est le deuxième d'une série de cinq événements similaires organisés par la Division de la Promotion de la Femme pour les mécanismes nationaux. La première réunion-atelier de formation s'est tenue à Windhoek (Namibie) du 19 au 23 avril 2003.

### II. Historique

Ce projet, intitulé « Développement de compétences pour les mécanismes nationaux de promotion des femmes en vue de la promotion de l'égalité des sexes dans les pays d'Afrique », a pour objectif global de développer les compétences institutionnelles de promotion de l'égalité des sexes en Afrique. La réunion-atelier de formation vise à renforcer les compétences des mécanismes nationaux des pays participants pour tirer un profit maximal des nouvelles technologies de l'information et de la communication afin de renforcer la mise en réseau, l'échange d'information et la gestion des connaissances pour améliorer leur efficacité dans les processus nationaux de planification et d'élaboration de politiques pour l'égalité des sexes.

La Plate-forme d'Action de Beijing a souligné que les mécanismes nationaux de promotion de la femme avaient pour objectif d'élaborer, promouvoir la mise en oeuvre, exécuter, contrôler, évaluer, défendre et obtenir du soutien pour les politiques faisant la promotion de l'égalité des sexes (par. 196). Les mécanismes nationaux servent d'unités centrales de coordination des politiques au sein des Gouvernements, et doivent soutenir l'intégration des perspectives de genre dans tous les domaines des politiques gouvernementales, y compris la législation, les politiques publiques, ainsi que les programmes et projets. Les mécanismes nationaux doivent également diffuser les données et informations réparties par sexe à des fins de planification et d'évaluation (par. 201).

La Commission de la Condition de la Femme, à l'occasion de sa quarante-septième session, a considéré le rôle des TIC en relation à l'égalité des sexes. La discussion sur la « Participation et l'accès des femmes aux médias et aux technologies de l'information et de la communication, et leur contribution et leur utilisation en tant qu'instrument de promotion et d'autonomisation des femmes », qui s'est tenue pendant la réunion de la Commission, a souligné le rôle des TIC et des médias comme outils de développement et centraux à l'autonomisation des femmes. Ces nouveaux médias et TIC sont de plus en plus utilisés pour partager des connaissances, améliorer la participation de tous les membres de la société, augmenter la mise en réseau, donner une voix aux groupes marginalisés, organiser l'action politique, responsabiliser les populations, combattre la pauvreté et renforcer le développement économique. En plus de la question de l'accès des femmes à ces médias et TIC, on a traité pendant la discussion les questions des besoins en information des femmes et des contenus disponibles. Les participants ont demandé qu'une recherche soit réalisée sur les besoins en information des femmes et sur la production de contenu local en langue locale.

Dans les Conclusions adoptées par la Commission sur le Statut de la Femme à l'occasion de sa quarante-septième session, la Commission a noté que « les médias et les TIC offrent des outils pour améliorer le plein accès des femmes aux avantages de l'information et des nouvelles technologies et peuvent devenir les

outils principaux pour l'autonomisation des femmes et la promotion de l'égalité des sexes » (par. 2). Une des actions qui sera prise sera de « renforcer les compétences des mécanismes nationaux de promotion de la femme, y compris par l'intermédiaire de l'allocation de ressources appropriées et de la mise à disposition de savoir-faire techniques, afin qu'ils jouent un rôle de leader dans le plaidoyer en faveur des médias, des TIC et de l'égalité des sexes, et de soutenir leur participation aux processus nationaux, régionaux et internationaux liés aux questions des médias et des TIC, et d'améliorer la coordination entre les ministères responsables des TIC, les mécanismes nationaux de promotion de la femme, le secteur privé et les ONG de défense de l'égalité des sexes au sein des pays » (par. 4 (x)).

La série de cinq réunions-ateliers de formation prévues renforcera les compétences des mécanismes nationaux dans les pays participants afin de tirer un meilleur profit des nouvelles technologies de l'information et de la communication afin de créer et/ou renforcer les types de mise en réseau, d'échange d'information et de gestion des connaissances qui amélioreront leur efficacité dans les processus nationaux de planification et d'élaboration de politiques pour l'égalité des sexes. La création d'un réseau Internet des mécanismes nationaux améliorera l'efficacité des mécanismes nationaux au sein de chaque pays. Il servira d'outil pour renforcer les compétences des mécanismes nationaux quant à la mise en œuvre de leurs mandats, par exemple, en soutenant leur travail en tant que défenseurs et catalyseurs de l'intégration du genre, et en soutenant la conception et l'utilisation d'une infrastructure d'information appropriée pour parvenir à l'égalité des sexes. Le développement d'un prototype de site Internet pour les mécanismes nationaux de promotion de la femme élargira les possibilités de mise en réseau et d'échange d'informations sur les domaines prioritaires communs. Ce projet s'appuiera sur les compétences de professionnels africains, y compris de ceux appartenant au Groupe de travail des Nations Unies sur les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

### **III. Réunion-atelier de formation pour treize pays d'Afrique de l'Ouest**

#### **A. Objectifs de la réunion-atelier de formation**

La réunion-atelier de formation vise à renforcer les compétences institutionnelles des mécanismes nationaux dans les pays sélectionnés afin d'utiliser efficacement les TIC pour promouvoir des politiques d'égalité des sexes fructueuses, et de jouer un rôle de catalyseur pour l'intégration systématique du genre dans l'ensemble des politiques et programmes au niveau national et régional. Elle offrira également une formation pratique aux gestionnaires d'information et/ou documentalistes des mécanismes nationaux afin de soutenir la mise en réseau et les partenariats entre les mécanismes nationaux par l'intermédiaire du développement et de la mise à jour des bases d'information, des sites Internet et des infrastructures d'information connexes.

La réunion-atelier de formation a pour objectifs de :

- e) Renforcer les compétences des mécanismes nationaux afin d'optimiser l'utilisation et les bénéfices de l'information, du savoir et des bonnes pratiques par le biais d'une utilisation plus efficace des TIC pour promouvoir l'égalité des sexes ;
- f) Développer des stratégies concernant l'utilisation des TIC pour la défense des intérêts, l'échange d'information et la production d'information pour parvenir à l'égalité des sexes ;
- g) Renforcer les compétences des mécanismes nationaux afin d'influencer la formulation et la mise en œuvre au niveau national des politiques sur les TIC issues du SMSI ;
- h) Développer un réseau Internet des mécanismes nationaux des pays participants pour renforcer la coopération et l'échange d'information par la diffusion régulière d'informations sur les questions féminines et de genre, y compris par le biais des médias électroniques et de l'Internet.
- i) Sensibiliser les représentants des mécanismes nationaux, en particulier les gestionnaires d'information, à l'utilisation des TIC pour améliorer la coopération, la gestion des connaissances et l'échange d'information.

#### **B. Résultats escomptés**

La réunion-atelier de formation aura pour résultats :

- f) L'identification de stratégies communes de développement des compétences institutionnelles par l'utilisation des TIC ;
- g) La formation de représentants des mécanismes nationaux de treize pays sur les aspects importants et institutionnels de l'utilisation des TIC ;
- h) La formation de spécialistes de l'information de treize pays aux aspects techniques de l'utilisation des TIC ;

- i) La conception du prototype d'un site Internet pour les mécanismes nationaux ;
- j) Le développement d'un cadre de réseau Internet des mécanismes nationaux.

On s'attend à ce que, s'appuyant sur l'expérience acquise à l'occasion de la réunion-atelier de formation, les participants utilisent le réseau Internet de manière permanente pour partager leurs expériences et soient les leaders de la promotion de l'égalité des sexes. Les résultats de la réunion-atelier de formation seront utilisés dans le cadre de l'organisation de quatre autres réunions-ateliers de formation pour les représentants des mécanismes nationaux d'autres pays d'Afrique.

### **C. Lieu et Participants**

La réunion-atelier de formation aura lieu à Dakar (Sénégal). Elle aura lieu en français.

Le nombre de participants sera d'environ soixante :

- Trois représentants de chaque pays : deux experts du mécanisme national et un spécialiste de l'information travaillant avec les mécanismes nationaux ;
- Deux à trois membres du personnel de la Division de la Promotion de la Femme ;
- Trois consultants/animateurs/formateurs ;
- Une à deux personnes ressource ;
- Représentants de la Commission régionale (ECA), et des agences de l'ONU en tant qu'observateurs.

### **D. Questions administratives et organisationnelles**

La réunion-atelier de formation sera organisée conjointement par la Division de la Promotion de la Femme, le Bureau de Soutien et de Coordination du Conseil économique et social (CES) et le Gouvernement du Sénégal. La réunion de vingt-six représentants des mécanismes nationaux se déroulera sur cinq jours. Un atelier de formation technique de deux jours pour treize à seize spécialistes de l'information chevauchera la réunion. Pendant la dernière journée, on présentera en séance plénière les résultats des discussions de la réunion, le projet de prototype de site Internet et le projet de cadre de réseau Internet.

Les participants à la réunion de cinq jours se réuniront en séance plénière ainsi qu'en groupes de travail. De brèves présentations par pays seront faites en séance plénière sur les situations institutionnelles, la mise en réseau et l'utilisation des TIC actuelles. Ceci sera suivi d'un dialogue interactif animé par les consultants/personnes ressources, afin d'identifier des priorités et de développer un cadre commun pour la création d'un réseau Internet.

Un atelier de formation de deux jours sera organisé, chevauchant la réunion principale. Les participants à la formation comprendront un spécialiste de l'information de chacun des mécanismes nationaux participants. Cette formation mettra l'accent sur l'utilisation des TIC pour la mise en réseau, la gestion des connaissances et l'échange d'information, ainsi que sur la formation en conception et la mise à jour de sites Internet. Les participants développeront un prototype de site Internet pour les mécanismes nationaux.

### **E. Documentation**

Les documents de travail de la réunion-atelier de formation comprendront les documents de référence pertinents, y compris les documents des Nations Unies ainsi que le matériel de formation spécialement élaboré pour cette réunion-atelier de formation. Les participants seront invités à fournir à l'avance des informations précises par l'intermédiaire d'un bref questionnaire, et à faire des présentations rapides de leur expérience nationale pendant la séance plénière.

### **F. Budget**

Le Bureau de Soutien et de Coordination du CES couvrira le coût de participation des représentants du Groupe de travail TIC des Nations Unies. La Division de la Promotion de la Femme fournira les fonds nécessaires pour couvrir l'ensemble des dépenses concernant l'organisation de la réunion-atelier de formation pour tous les autres participants. Ceci comprendra les frais de voyage et les indemnités journalières pour tous les participants invités, ainsi que pour les consultants et personnes-ressources.

### **G. Passeports et Visas**

Les participants feront le nécessaire en ce qui concerne les passeports, le visa et les certificats de santé pour le voyage. Une note d'information sera envoyée aux participants pour les aider en ce qui concerne le voyage.

Prière d'adresser toute correspondance éventuelle à :

Makiko Tagashira  
Responsable des Affaires sociales  
Section d'Analyse sexospécifique  
Division de la Promotion de la Femme  
Tél : (212) 963 4836  
Fax : (212) 963 3463  
Courriel : [tagashira@un.org](mailto:tagashira@un.org)

## Annexe 2 : Participant-es

### **BENIN**

#### **1. M. Léonard LALEYE**

Directeur adjoint à la promotion de la femme  
Tel.: 229 30 03 33-92-56-33  
Fax.: 229 31 64 62  
Email : laleyel@yahoo.fr

#### **2. M. Gérard MIGAN**

Directeur de la communication et de la  
Mobilisation sociale  
Tel.: 229 30 03 33/31.83.18  
Fax.: 229 31 64 62  
Email : gerardmigan@yahoo.fr

#### **3. Mme Elisabeth DJEKETE**

Chef Service Appui aux groupements féminins  
Tel.: 229 30 03 33/04.24.13  
Fax.: 229 31 64 62  
Email : ayiha2001@yahoo.fr

### **BURKINA FASO**

#### **4. Mme Brigith DABIRE**

Directrice du genre pour le Développement  
Ministère de la Promotion de la femme  
01B.P 303 Ouagadougou 01  
Burkina Faso  
Tel.: 226 76 61 82 38 (cell)  
226 50 36 24 10 (home)  
226 50 30 01 04/05  
Fax.: 226 30 01 02  
Email: [bridabir@yahoo.fr](mailto:bridabir@yahoo.fr)

#### **5. Mme Clémentine OUOBA**

Conseillère et Formatrice en genre  
01B.P 1756 Ouagadougou 01  
Burkina Faso  
Tel.: service : 00226 50 364 807  
(dom.) : 00226 50 380 307  
Fax.: 00226 50 36 47 30  
Email: [ipdaos@cenatrin.bf](mailto:ipdaos@cenatrin.bf)

#### **6. Mme Gisèle YONLI/ZÉBA**

Formatrice en Informatique,  
point focal genre  
01 B.P. 1332 Ouagadougou 01  
Burkina Faso  
Tel.: 226 26 43 03 (cell)/70 26 43 03  
226 32 48 88/50 32 48 88  
Fax.: 226 31 83 50/50 31 83 50  
Email: [Alida.yonli@delgi.gov.bf](mailto:Alida.yonli@delgi.gov.bf)  
agy@caraimail.com

### **CAMEROUN**

#### **7. Mme Assiène TSOUBOUME EBAYAH**

Chef de la Division des Etudes, de la  
Planification et de la Coopération au Ministère de  
la Condition Féminine  
Yaoundé, Cameroun  
Tel.: 237 223 18 80  
237 777 65 81

Fax.: 237 223 39 65

Email: [bebayah@yahoo.com](mailto:bebayah@yahoo.com)

#### **8. Mme Julienne BOUN**

Déléguée Départementale de la Condition  
Féminine Nyon et Kellè et Directrice d'ESEKA  
Centre de Promotion de la Femme  
Tel.: 237 228 63 94  
237 743 46 32  
Fax.: 237 223 39 65  
Email : [bounjulienne@yahoo.fr](mailto:bounjulienne@yahoo.fr)

#### **9. Mme Antoinette BALLA**

Ingénieur à la Division de Nouvelles  
Technologies de l'Information et de la  
Communication à la Société de Postes et  
Télécommunications  
Tel.: 237-773 11 50 (cell)  
Fax.: 237 223 18 73  
Email [Ant\\_balla@yahoo.fr](mailto:Ant_balla@yahoo.fr)

#### **10. M. Jean Marie Claude ZINGUI**

Président du comité de pilotage du projet de  
Renforcement des Capacités des Réseaux des  
Femmes du Cameroun (CAREF)-Yaoundé  
Email : [zinguijme@yahoo.fr](mailto:zinguijme@yahoo.fr)

### **TCHAD**

#### **11. M. Théodore MBAINAISSEM**

Directeur de Cabinet du Ministère de l'Action et  
de la Famille  
Ministère de l'Action Sociale et de la Famille  
Bp 80 N'Djaména  
Tel.: 235 52 25 32  
Portable: 235 29 25 32  
Fax.: 235 522 212  
Adresse électronique: [apedac2001@yahoo.fr](mailto:apedac2001@yahoo.fr)

#### **12. Mme Claire Marie TARMADJIBEL**

Responsable du Centre Social N°1 du Ministère  
de l'Action Sociale et de la Famille à N'Djaména,  
collaboratrice avec les ONG de la place en (TIC)  
Tel.: 235 51 62 45/ 52 25 32  
Tel. privé : 235 29 26 73  
Fax.: 235 52 22 12  
Email : [apedac2001@yahoo.fr](mailto:apedac2001@yahoo.fr);  
[tabéalmc@yahoo.fr](mailto:tabéalmc@yahoo.fr)

#### **13. Mme Fibie NEKINGALIA**

Responsable du Centre Social N°7  
Au Ministère de l'Action Sociale et de la Famille  
à N'Djaména  
Tel.: 235 53 43 17  
Fax.: 235 52 22 12  
Email : [apedac2001@yahoo.fr](mailto:apedac2001@yahoo.fr)

### **GUINEE EQUATORIALE**

#### **14. Mme Librada ELA ASUMU**

Director General Women Advance  
Minascom C/3 de Agosto, S/N  
Malabo, Guinée Equatoriale  
Tel.: 240 0 98498

240 253307 (cell)  
Fax.: 240 0 92267  
Email: [libraela@yahoo.fr](mailto:libraela@yahoo.fr)

**15. Mme Maria JESUS NKARA**  
Experta Proyecto « Apoyo a la mujer »  
Mº Asuntos Sociales y condicioin de la Mujer  
Tel.: 240 277068  
Fax.: 240 09 2327/092267  
Email: [menvuru@yahoo.es](mailto:menvuru@yahoo.es)

**16. M. Bienvenido Francisco NZE**  
Cabinet Technique Ministre des Affaires Sociales  
et de la Condition de la Femme  
3 de Agosto, SIN  
Tel.: 240 098498  
240 23 4851 (cell)  
Fax.: 240 092267

#### **GUINEE**

**17. Mme Fatoumata TRAORE**  
Directrice Adjointe de la promotion féminine  
Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion  
féminine et de l'enfance  
Tel.: 224 412219 (work)  
224 (11) 26 30 17 (cell)  
Fax.: 224 45 3518  
Email : [réotrafatra@yahoo.fr](mailto:réotrafatra@yahoo.fr)

**18. M. Ibrahim TOURE**  
Informaticien/documentaliste à la Division  
Education Formation  
Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion  
féminine et de l'enfance  
Fax.: 224 45 3518  
Email : [ibrahimatourefo@yahoo.fr](mailto:ibrahimatourefo@yahoo.fr)

**19. Mme Jacqueline ARIBOT**  
Informaticien-spécialiste NTIC  
Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion  
féminine et de l'enfance  
Fax.: 224 45 3518  
Tel : 224 41 22 19  
Port :224 11 25 67 13  
224 11 54 39 65  
Email : [jacquelinearibot@yahoo.fr](mailto:jacquelinearibot@yahoo.fr)

**20. Mme Aïcha DIALLO**  
Journaliste

#### **MALI**

**21. M. Bouréma Fasséry BALLO**  
Chef de Département de l'Observatoire Femme  
Centre National de Documentation et  
d'Information sur la Femme et l'Enfant  
Tel.: 223/ 222 0158  
223/ 679 5401 (cell)  
Fax.: 223/ 222 0158  
Email: [bfballo@yahoo.fr](mailto:bfballo@yahoo.fr)

**22. M. Djigui SIDIBÉ**  
Chargé de Mission, Communication

Ministère de la Promotion de la Femme, de  
l'Enfant et de la Famille du Mali, BP 2688  
Bamako, Mali  
Tel.: 223 222 66 59/ 223 66 60  
223 228 6791 (home)  
223 673 8141 (cell)  
Fax.: 223 222 7524  
Email: [mpfef@cefib.com](mailto:mpfef@cefib.com)  
[Djiguis2002@yahoo.fr](mailto:Djiguis2002@yahoo.fr)

**23. Mme Dembélé OULÉMATOU SOW**  
Conseillère Technique GED  
Ministère de la Promotion de la Femme de  
L'enfant et de la Famille  
BP 2688 Badalabougou  
Bamako, Mali  
Tel.: Bur : 223 222 66 59/60  
Fax Bur : 223 222 75 24  
Dom 223 220 43 45  
(portable) 223 671 73 46  
Fax (pers.): 223 222 31 48  
E-Mail Bur : [mpfef@cefib.com](mailto:mpfef@cefib.com)  
Email pers: [ouleysow@yahoo.fr](mailto:ouleysow@yahoo.fr)

#### **NIGER**

**24. Mme Amina ABDOURAMANE**  
Directrice de la Promotion de la Femme  
Ministère du développement social, de la  
Population et la Promotion de la femme/  
Protection Enfant  
BP 11286  
Niamey, Niger  
Tel.: 227 734 933  
227 722 402 (home)  
222 978 635 (cell)  
Email: [aminahari2001@yahoo.fr](mailto:aminahari2001@yahoo.fr)  
[directfem@intnet.ne](mailto:directfem@intnet.ne)

**25. Mme Tahirou HADIZA**  
Chef de Division  
Promotion des activités féminines  
Ministère du Développement Social  
Promotion de la Femme/Protection  
des Enfants  
BP 11286  
Niamey, Niger  
Tel.: 227 734 933  
227 97 4454  
Email : [hadizat2004@yahoo.fr](mailto:hadizat2004@yahoo.fr)

**26. Mme Caroline GOUROUZA**  
Chef de Division Archives  
et documentation juridiques  
Ministère des Affaires Etrangères  
de la Coopération-BP 396  
Niamey, Niger  
Tel.: 227 723 345  
227 967 437 (cell)  
Fax.: 227 735 231  
Email: [gourouzac2004@yahoo.fr](mailto:gourouzac2004@yahoo.fr)

## **SENEGAL**

**27. Mme Leysa FAYE**  
Première Secrétaire  
Mission permanente de la République du  
Sénégal auprès des Nations Unies  
238 East 68<sup>th</sup> Street  
New York, NY 10021  
Tel.: 212-517-9030  
917-319 42 87/718-561 9549  
Fax.: 212-517-3032  
Email: [mfaye2002@yahoo.com](mailto:mfaye2002@yahoo.com)

**28. Mme Ndèye Soukèye GUEYE**  
Directrice de la Famille du Ministère de la  
Famille, du Développement Social et de la  
Solidarité Nationale  
Email : [soukeynatou2000@yahoo.fr](mailto:soukeynatou2000@yahoo.fr)  
3, rue Béranger Ferraud – Bp : 40 50  
Tél : 823.89.85 – 648.38.15-842.64.31

**29. Mme N'Dèye Astou SYLLA**  
Chef Division de la Planification et de la  
Formation  
Ministère de la Famille, du Développement Social  
et de la Solidarité Nationale

**30. Mme Oumy DIAGNE**  
Ministère du Plan et du Développement  
Durable/Direction de la Planification des  
ressources humaines/ Chef de la Division  
Population – BP : 4010 Dakar Tél : 00221 864 52  
89- Email : [odnjaay@hotmail.com](mailto:odnjaay@hotmail.com)

**31. M. Léopold CARVALHO**  
Responsable TIC / Ministère de la Famille

**32. Mme Absa Ngom WADE**  
Responsable du Projet de genre  
Tél./fax : 842.33.12- Port :642.16.79  
Email : [absawade1@yahoo.fr](mailto:absawade1@yahoo.fr)

**33. Mme Emé BADIANE**  
Conseillère technique chargée de la Formation  
au Ministère de la Famille, du Développement  
Social et de la Solidarité Nationale

**35. Mme Marianne Léna FAYE**  
Consultante TIC  
75, Cité Sonatel 2  
Tél : 827 43 38  
659 14 94 (Cel.)  
E.mail : [fayemarianne@hotmail.com](mailto:fayemarianne@hotmail.com)

**36. Ibrahima MBAYE / CT**  
Ministère du NEPAD et de la Politique de la  
Bonne Gouvernance  
Tél : 885 11 60  
Portable : 691 03 89  
Fax : 842 42 65  
E.mail : [ibambaye40@hotmail.com](mailto:ibambaye40@hotmail.com)  
[lba.yemba@sentoo.sn](mailto:lba.yemba@sentoo.sn)

## **TOGO**

**37. Mme Akuavi Léontine AKAKPO**  
Directrice générale de la Promotion Féminine  
BP/369 Lomé, Togo  
Tél./Fax: 228 221 6166  
228 221 1916 (home)  
228 915 5052 (cell)  
Email: [akakpoyovo@yahoo.fr](mailto:akakpoyovo@yahoo.fr)

**38. Mme Afi BOKO**  
Directrice de l'Education  
De la Formation de la Femme  
et de la Jeune Fille  
Bp :369 Lomé, Togo  
Tél.: 228 221 6879  
228 903 0729 (cell)  
Fax.: 228 221 61 66  
Email: [nicolboko@yahoo.fr](mailto:nicolboko@yahoo.fr)

**39. M. Kossi Kanazogo MENSAN**  
Administrateur du sous-programme  
Stratégies en Population et Développement  
Encadreur informatique des ateliers de formation  
en genre et développement  
1667 Lomé, Togo  
Tél.: 228 221 0141  
228 902 4618 (cell)  
Fax.: 228 222 60 05  
Email: [kossimensah@yahoo.fr](mailto:kossimensah@yahoo.fr)

## **PERSONNES RESSOURCES**

**40. Mme. Jivka MARINOVA**  
Sofia 1784 Mladost 1  
Bolc 34, 3<sup>rd</sup> Floor, Apt. 12  
Bulgaria  
Tél./Fax.: 359 277 21 41  
359 888 544 128 (cell)  
Email: [marinova@mbox.cit.bg](mailto:marinova@mbox.cit.bg)

**41. Mme. Fatimata SEYE SYLLA**  
Director General  
Solutions 3+  
51-53 Bld Djily Mbaye  
BP 21145  
Dakar, Senegal  
Tel.: 22 1 822 81 05/820 60 79  
Fax.: 22 1 821 23 89/820 60 78  
Cell: 221 639 31 95  
Email: [fsylla@sentoo.sn](mailto:fsylla@sentoo.sn)

## **NATIONS UNIES, NEW YORK**

### **Division pour la Promotion de la Femme** **Département des affaires économiques et** **sociales**

**42. Mme. Roselyn ODERA**  
Chef, Section de l'analyse sexospécifique  
Division pour la Promotion de la Femme  
DC2-1244  
United Nations, New York, 10017, USA

Tél: 1-917-367-4352  
Fax: 212-963-3463  
E-mail: [oderar@un.org](mailto:oderar@un.org)

**43. Mme. Makiko TAGASHIRA**  
Spécialiste du programme, affaires sociales  
Section de l'analyse sexospécifique  
Division pour la Promotion de la Femme  
DC2-1266  
United Nations, New York, 10017, USA  
Tél: 212-963-4836  
Fax: 212-963-3463  
E-mail: [tagashira@un.org](mailto:tagashira@un.org)

#### **CEA**

**44. M. Mohamed TIMOULALI**  
Conseiller Régional,  
DISD/CEA  
B.P. 3001 Addis Abeba  
Ethiopie  
Tél.: 251 1 511167  
Fax.: 251 1 510512  
Email: [mtimoulali@uneca.org](mailto:mtimoulali@uneca.org)

#### **PNUD DAKAR**

**45. Mme Marème Lèye LO**  
Assistante/programme  
Email : [mareme.leye.lo@undp.org](mailto:mareme.leye.lo@undp.org)  
Fax : 823.55.00 – Tél : 839.90.86

**46. Mme Coumba Mar GADIO**  
SURF/SENEGAL- Tél : 221 639.31.05  
Email : [cumba.mar.gadio@undp.org](mailto:cumba.mar.gadio@undp.org)

#### **CONSULTANTES**

**47. Mme Claudy VOUHÉ**  
Le Grand Lac, 16410  
Garat, France  
Tél.: 33 545 249710  
Email: [cvouhe@wanadoo.fr](mailto:cvouhe@wanadoo.fr)

**48. Mme Nadia TAHER**  
80, ELLESME Rd  
London NW10 ljs  
Tél.: 44 20 8450 2310  
Email: [ntaher87@aol.com](mailto:ntaher87@aol.com)

#### **CONSULTANTE NATIONALE**

**49. Mme Astou Diop-DIAGNE**  
B.P. 5303, Dakar-Fann  
Sénégal – Email : [mbene@sentoo.sn](mailto:mbene@sentoo.sn)  
Tél.: 221-867 07 57  
221 537 13 66 (cell)

**50. Mme Aminata Diouf NDIAYE**  
Coordinatrice de l'atelier pour le Sénégal  
Directrice Projet Crédit/Femmes  
Tél : 221 842.66.42/573.62.62  
Email: [aminatadioufndiaye@yahoo.fr](mailto:aminatadioufndiaye@yahoo.fr)

## Annexe 3 : Programme

### Lundi 24

8.00	Inscriptions
8.30	Cérémonie d'ouverture
9.30	Présentation de l'équipe de modération Présentation des participant-es et leurs attentes Logistiques et règles de vie
10.30	Pause
11.00	Objectifs et méthodologie de l'atelier
11.45	Genre et TIC (remue-méninges)
12.30	Déjeuner
14.00	Genre et TIC : Problématiques et enjeux ? (Fatimata Seye Sylla, Sénégal)
15.00	Travail de groupe 1: Identification des problématiques et des inégalités de genre dans les pays des participant-es
16.30	Restitution des travaux de groupe
18.00	Clôture

### Mardi 25

8.00	Présentation : Les mécanismes nationaux pour le genre
9.00	Travail de groupe 2 : Les mécanismes nationaux pour le genre dans les pays des participant-es
10.00	Pause
10.30	Travail de groupe 2 (suite)
11.30	Restitution
12.30	Déjeuner
14.00	Restitution (suite)
15.00	Les MNG et les TIC : Etude de cas (Jivka Marinova, Bulgarie et Jocelyne Pierre, France/Sénégal)
15.45	Pause
16.15	Etudes de cas des participant-es (Sénégal, Mali et Guinée Equatoriale)
17.15	Discussion
18.00	Clôture

### Mercredi 26

8.00	Introduction (Mohamed Timoulali et Marianne Faye)
8.30	Démonstration d'outils TIC (yahoo messenger et autres outils « off line » tels que e-mails, listes de diffusion e-mail, mailman etc.)
10.00	Pause
10.30	Introduction aux sites Internet et critiques de sites existants
12.30	Déjeuner
14.00	Intégrer le genre dans les politiques de TIC (Mohamed Timoulali, CEA) + discussion
15.00	- Questions-clef pour intégrer le genre dans les politiques de TIC - Propositions d'actions par pays
<b>16.15</b>	<b>Clôture</b>

### Jeudi 27

8.00	Démonstration d'un outil de gestion des contenus (Claudy Vouhé, le réseau genre en action)
8.45	Remue méninge : Les éléments d'un bon site Internet pour un mécanisme national ?
9.00	Travail de groupe 3 : Développement d'un plan de site Internet
10.15	Pause
10.45	Travail de groupe 3 (suite)
11.15	Restitution
12.30	Déjeuner
14.00	Travail de groupe 4 : Restitution
15.30	Propositions pour la formation d'un réseau (sub) régional
16.00	Pause

16.30 Démonstration d'un outil Internet  
17.30 Clôture

**Vendredi 27 mai**

8.00 Perspective genre dans des initiatives-clefs nationales et internationales, suivi d'une discussion (Nadia Taher)  
8.45 Du diagnostic à l'action : Résumé des jours précédents  
9.15 Travail de groupe 5 : Intégration des TIC dans des programmes des mécanismes nationaux pour le genre  
10.00 Pause  
10.30 Travail de groupe 5 (suite)  
11.30 Restitution  
12.30 Déjeuner  
14.00 Restitution (suite)  
15.00 Plans d'action nationaux pour une utilisation efficace des TIC dans les mécanismes nationaux pour le genre (pause café incluse)  
15.45 Conclusion  
16.45 Evaluation  
17.00 Clôture  
17.30 Clôture

## Annexe 4 – Le questionnaire

Nom de la personne (des personnes) qui remplit ce questionnaire:

Position(s):

Pays:

### 1. GENRE ET TIC DANS VOTRE PAYS

1.1. QUELLES SONT ACTUELLEMENT LES TROIS PRINCIPALES PROBLEMATIQUES LIEES AU GENRE DANS VOTRE PAYS ?

1.2. Donnez quelques indicateurs illustrant les relations de genre dans différents domaines (ex. éducation, représentation politique, économie)

1.3. Dans quelle mesure les TIC sont-elles utilisées comme outil de développement ? Sont-elles utilisées dans le domaine du genre ?

1.4. Quels groupes (secteur public, privé ou société civile) les utilisent et comment ?

1.5. A votre connaissance, est-ce que l'accès aux TIC (par exemple dans le système éducatif, dans le monde du travail, ou dans la vie de tous les jours) est similaire et égal pour les femmes et les hommes, les filles et les garçons) ? Expliquez votre réponse.

1.6. Est-ce que votre pays a une politique ou stratégie nationale pour la promotion et l'utilisation des TIC ? Si oui, pouvez-vous dire si et comment cette politique/stratégie prend le genre en considération ?

### 2. VOTRE MECANISME NATIONAL POUR LE GENRE (MNG)<sup>9</sup>

2.1. QUELLES SONT LES INSTITUTIONS QUI COMPOSENT LE MNG (Y COMPRIS GOUVERNEMENT, SECTEUR PRIVE OU SOCIETE CIVILE) ?

2.2. DECRIVEZ LA STRUCTURE/ORGANIGRAMME ET LE FONCTIONNEMENT DU MNG (PAR EXEMPLE, IL Y A T-IL DES POINTS FOC AUX, DE QUOI SONT-ILS RESPONSABLES, COMMENT S'ARTICULE LE TRAVAIL DES DIFFERENTES INSTITUTIONS ETC.) ?

2.3. COMBIEN DE PERSONNES (DESAGREGÉES PAR SEXE) TRAVAILLENT DANS LE MNG (GOUVERNEMENT) ?

2.4. QUELLE PROPORTION DU BUDGET DU GOUVERNEMENT (% APPROXIMATIF) LE BUDGET DU MNG REPRÉSENTE T-IL ?

2.5. SAVEZ-VOUS QUELLE PROPORTION DU BUDGET PROVIENT

2.5.1. DU GOUVERNEMENT : %

2.5.2. DES BAILLEURS : %

2.6. LE BUDGET EST-IL EN AUGMENTATION, EN DIMINUTION OU STABLE ?

2.7. QUELS SONT LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DU MNG ?

2.8. QUELS SONT SES PRINCIPALES ACTIVITES, OU SES PRINCIPAUX PROGRAMMES ?

### 3. MNG (gouvernement) et TIC

---

<sup>9</sup> Nous savons que dans certains pays, des organisations de la société civile font partie intégrante du MNG. Cependant, ce questionnaire s'adresse particulièrement aux Ministères ou Départements publics responsables du genre. Si dans votre contexte, des ONG jouent un rôle important dans votre MNG et participent à la rencontre de Dakar, merci de leur faire remplir un questionnaire séparé.

- 3.1. Est-ce que le MNG soutient des projets qui utilisent les TIC ? Expliquez
- 3.2. Est-ce que le MNG travaille les partenaires suivants ? (si oui, expliquez comment à chaque fois)
  - 3.2.1. Le Ministère responsable de la promotion des TIC au niveau national (ex. Min. de l'information et de la Communication) ?
  - 3.2.2. Des ONG spécialisées dans l'utilisation des TIC ?
  - 3.2.3. Les acteurs du secteur privé impliqués dans les TIC ?
- 3.3. Est-ce que le MNG a une stratégie de communication ? Si oui, quelle est la place des TIC dans cette stratégie (électroniques et autres formes de TIC) ?
- 3.4. Qui est responsable de la communication et de la gestion de l'information et des savoirs au sein du MNG ? Ces (ou cette) personne/s ont-elles accès à Internet et sont-elles compétentes dans l'utilisation des médias électroniques ?
- 3.5. Donnez quelques exemples pour illustrer comment le MNG utilise les TIC (électroniques TIC et autres, y compris les imprimés) pour ...
  - 3.5.1. Identifier et collecter les informations dont il a besoin à différents niveaux (interne, local, national, régional, national, international) ?
  - 3.5.2. Communiquer/disséminer les informations vers les publics cibles à différents niveaux (interne, local, national, régional, national, international) ?
- 3.6. Les employé/es du MNG utilisent-ils Internet au travail ?
  - 3.6.1. Si oui, quels sites (<http://www>) ou listes de diffusion sont utilisés pour localiser et/ou diffuser des informations ?
  - 3.6.2. Si non, pourquoi ?
  - 3.6.3. Quelles informations le MNG aimerait-il avoir sur Internet pour rendre son travail plus effectif ?
- 3.7. Est-ce que toutes les employé/es du MNG ont un ordinateur ?
- 3.8. Qui est connectée à Internet ? Qui l'utilise ?
- 3.9. Est-ce que tous responsables de programmes/projets ont une adresse e-mail accessible au bureau ?
- 3.10 Est-ce que votre MNG a son propre site Internet ?
- 3.11 Quels sont à votre avis les principaux problèmes liés à l'utilisation des médias électroniques au sein du MNG ?

## Annexe 5 : Problématiques et enjeux genre par pays (travail de groupe 1)

*Problématiques-clefs liées au genre auxquelles sont confrontés les mécanismes nationaux*

### Bénin

- Déperdition des filles dans les niveaux plus élevés du système scolaire
- Disparités femmes/hommes dans la prise de décision à tous les niveaux
- Les femmes sont confinées à des postes d'opératrices non formées dans le secteur des TIC

### Guinée Equatoriale

- Division du travail : le rôle reproductif des filles/femmes bloque leur développement socio-économique
- Disparités femmes/hommes sur le marché du travail formel, le travail des femmes dans l'informel n'est pas reconnu
- Peu de femmes dans la prise de décision

### Togo

- Difficile accès des femmes aux secteurs de production
- Déperdition scolaire des filles
- Prise de décision dominée par les hommes à tous les niveaux
- Peu de femmes dans les médias publics et privés

### Mali

- Déperdition scolaire des filles

### Burkina Faso

- Mortalité maternelle élevée
- VIH et MST – prise de décision faible des femmes/filles
- Faible contrôle des ressources et bénéfices du développement par les femmes, y compris du temps (surcharge des femmes)

### Cameroun

- Discrimination à l'endroit de la scolarité des filles dans les familles pauvres
- Manque d'information des femmes sur les TIC, notamment Internet

### Sénégal

- Non application des textes de lois (ex. MGF)
- Faible accès des femmes aux ressources en milieu rural
- Répartition inégale des tâches dans la sphère familiale
- Faible utilisation des TIC par les femmes pour réseauter, plaider

### Tchad

- Peu de femmes dans le monde de la politique (ex. 9 femmes sur 125 députés)
- Non application des textes (code de la famille, excision)
- Peu de femmes dans les médias et faible utilisation des TIC en général (femmes/hommes)

### Niger

- Peu de femmes dans le monde de la politique (ex. 1 femme sur 83 députés)
- Faible intégration des TIC dans les programmes scolaires
- TIC considéré comme « bijoux » de l'homme

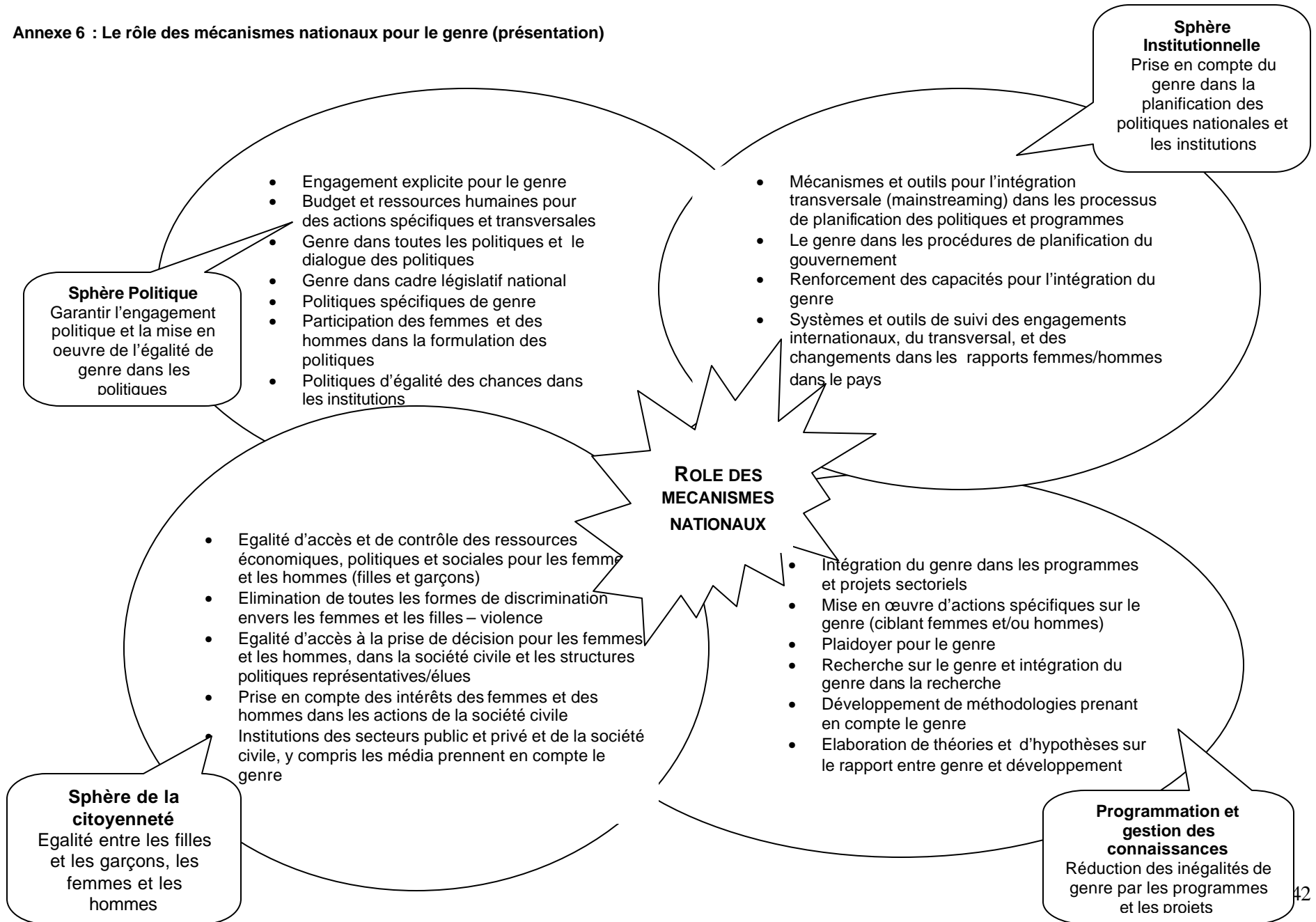
### Guinée

- Disparités qui persistent en politique (22 femmes sur 115 députés)

### Autres thèmes importants

- VIH/sida
- Participation des femmes à la société civile
- Sexismes et stéréotypes
- Violence contre les femmes, MGF
- Trafic des femmes et des enfants
- Féminisation de la pauvreté
- Santé de la reproduction

**Annexe 6 : Le rôle des mécanismes nationaux pour le genre (présentation)**



**Annexe 7 : LE ROLE DES MECANISMES NATIONAUX PAR PAYS (TRAVAIL DE GROUPE 2)**

*Principales actions entreprises par les mécanismes nationaux dans chacun des pays pour la promotion de l'égalité entre les sexes (illustrations dans les différentes sphères de la Toile de l'Institutionnalisation)*

**BENIN**

SPHERES	ACTIONS	ATOUPS	PROBLEMES
<b>CITOYENNETE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse de la situation dans le domaine (enquêtes auprès des ménages)</li> <li>- Plaidoyer, sensibilisation</li> <li>- Election et nomination de femmes</li> <li>- Vote du Code des Personnes et de la Famille</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Influences des ONG et association de femmes sur les communautés de base</li> <li>- Dynamisme des ONG et association de femmes</li> </ul>	
<b>POLITIQUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration de politiques (nationales et sectorielles), + Plan d'Action</li> <li>- Création de réseaux de points focaux non fonctionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui des partenaires de développement</li> <li>- Accords internationaux ratifiés</li> <li>- Représentation des femmes dans les structures politiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible intégration des femmes aux partis politiques</li> <li>- Manque de ressources financières</li> </ul>
<b>INSTITUTIONNELLE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de mécanismes de suivi et évaluation</li> <li>- Mise en place du cadre institutionnel CNIFD – DCF – Ministère</li> </ul>		
<b>PROGRAMMATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation des femmes élues</li> <li>- Appui aux femmes candidates aux postes électifs</li> <li>- Sensibilisation des femmes sur leurs droits</li> <li>- Renforcement des capacités des femmes</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de cadre de conception</li> </ul>

**BURKINA-FASO**

SPHERES	ACTIONS	ATOUPS	PROBLEMES
<b>CITOYENNETE</b>			
<b>POLITIQUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'une étude pour l'élaboration de la PNF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de groupes de pression lutte contre la pauvreté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de moyens techniques et financiers</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cadres stratégiques de</li> <li>- Engagement politique des décideurs</li> <li>- Appui de partenaires techniques et financiers</li> </ul>	
<b>INSTITUTIONNELLE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mécanismes institutionnels</li> </ul>		
<b>PROGRAMMATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan d'action pour la promotion de la Femme 2003-2007</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation des cadres du MPF, autres ministères, SG en r</li> <li>- Réalisation de l'atelier de validation de la PNPF</li> <li>- Rencontres du comité de suivi</li> </ul>	

**CAMEROUN**

<b>SPHERES</b>	<b>ACTIONS</b>	<b>ATOUTS</b>	<b>PROBLEMES</b>
<b>CITOYENNETE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dynamisme des femmes (associations, Gic, etc.)</li> <li>- Existence des structures de financement dirigées et appartenant aux femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 types d'expériences vécues : groupes mixtes (h/f)</li> <li>- Associations de femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés d'accès aux ressources financières</li> <li>- Stéréotypes, préjugés qui entraînent la démission des femmes</li> </ul>
<b>POLITIQUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Volonté politique réelle de promotion de la femme : débats, arsenal juridique, textes d'application des lois, création d'un département en charge des femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Constitution, engagements internationaux, lois et réglementations, décrets et textes</li> <li>- Discours de politique générale, volonté politique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non respect des lois et règlements favorables à la femme</li> <li>- Budget de l'Etat insuffisant</li> <li>- Non prise en compte systématique des problèmes de genre dans la planification</li> </ul>
<b>INSTITUTIONNELLE</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration de la stratégie du sous-secteur femme (renforcement du pouvoir et rôle économique des femmes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de personnel formé en genre</li> </ul>
<b>PROGRAMMATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise sur pied d'un programme de la micro-finance sur le terrain avec les groupes de femmes</li> <li>- Encadrement des femmes (formation, information)</li> <li>- Formation permanente du personnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rôle d'interface avec les partenaires au développement, autres ministères, organisations internationales, partenaires nationaux</li> <li>- Appui au financement de projet d'un collectif de femmes pour le renforcement de leur capacité : projet CAREF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficulté d'accès aux ressources financières</li> <li>- Blocages relatifs à la production des garanties bancaires</li> </ul>

**GUINEE**

<b>SPHERES</b>	<b>ACTIONS</b>	<b>ATOUTS</b>	<b>PROBLEMES</b>
<b>CITOYENNETE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de groupes de pression</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes sur productions spécifiques aux femmes</li> <li>- Collecte d'information au niveau décentralisé</li> <li>- Sensibilisation des communautés villageoises (femmes – hommes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible niveau d'inscription et de formation technique</li> <li>- Invisibilité et reconnaissance formelle de la contribution des femmes</li> <li>- Faible accès aux ressources productives</li> <li>- Faible accès au contrôle des ressources tirées de l'exploitation familiale</li> </ul>
<b>POLITIQUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réponse du MAE à la demande du MASPFE</li> <li>- Appui technique et financier du Bureau Régional de la FAO</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre du Plan d'Action Genre et Développement agricole</li> </ul>
<b>INSTITUTIONNELLE</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation des cadres du MAE et du MASPFE</li> </ul>	
<b>PROGRAMMATION</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Institutionnalisation de la Journée Mondiale de la Femme Rurale</li> <li>- Mise en place du comité genre au développement agricole au sein du MAE</li> <li>- Formation des animatrices pour les organisations féminines en technique agricole</li> <li>- Programme cadre genre et développement agricole (PCGeDA)</li> </ul>	

**GUINEE EQUATORIALE**

<b>SPHERES</b>	<b>ACTIONS</b>	<b>ATOUTS</b>	<b>PROBLEMES</b>
<b>CITOYENNETE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Témoignage d'une séropositive</li> <li>- Une grande participation de la population cible</li> <li>- Plus d'utilisation des préservatifs</li> <li>- Prise de conscience de certains députés</li> <li>- Soutien du gouvernement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conscientisation des femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Scepticisme, indifférence</li> <li>- Faible contrôle de la sexualité</li> <li>- Refus d'utilisation des méthodes de prévention (préservatifs)</li> <li>- Vulnérabilité des femmes face au VIH/SIDA</li> <li>- Stigmatisation</li> </ul>
<b>POLITIQUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration d'une proposition de loi sur le VIH/sida et le droit des personnes vivant avec le VIH</li> <li>- Ressources financières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Politique NPF- PNLS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de soutien politique</li> </ul>
<b>INSTITUTIONNELLE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plaidoyer aux députés sur le VIH/sida</li> <li>- Séminaire de sensibilisation et formation aux prostituées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forum national de lutte contre le Sida (ONG, Groupement de femmes, Société Civile, Jeunes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de soutien institutionnel</li> </ul>
<b>PROGRAMMATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes diagnostic sur la situation des femmes</li> <li>- Etudes sur le VIH/Sida</li> </ul>		

**MALI**

<b>SPHERES</b>	<b>ACTIONS</b>	<b>ATOUTS</b>	<b>PROBLEMES</b>
<b>CITOYENNETE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation en gestion, marketing, techniques de production, de transformation, conservation et de commercialisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisations professionnelles des femmes entrepreneurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Féminisation de la pauvreté</li> </ul>
<b>POLITIQUE</b>	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Volonté manifeste des plus hautes autorités</li> <li>- Nomination d'un CT/GED au niveau du Ministère de l'industrie et du commerce</li> <li>- Code de la famille</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de moyens logistiques, financiers et humains</li> <li>- Insuffisance de crédit et difficultés de remboursement</li> </ul>
<b>INSTITUTIONNELLE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de cadres de concertations /échanges pour la promotion des Femmes Entrepreneurs (MPFEF...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CT/GED et point focal/formel</li> <li>- Comité interministériel (Formel)</li> <li>- Commission Paritaire gouvernement, associations,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de ressources (personnel qualifié pour l'entretien et la maintenance des équipements)</li> </ul>

		ONG (Formel) <ul style="list-style-type: none"> <li>- Politique nationale de promotion de la femme, de l'Enfant et de la Famille</li> <li>- Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP)</li> </ul>	
<b>PROGRAMMATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de répertoire et base de données sur les femmes entrepreneurs</li> <li>- Etude diagnostique de la situation de la Femme Malienne (Femmes entrepreneurs prises en compte)</li> <li>- Mise en place de banques de céréales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Politiques sectorielles</li> <li>- Etude sur l'accès des femmes à la terre</li> <li>- Etudes Socio-économiques</li> <li>- Plan d'Action (2002-2006) de promotion de la femme, de l'enfant et de la famille</li> <li>- Mise en place de programmes/projets de lutte contre la pauvreté :             <ul style="list-style-type: none"> <li>o DEFSAM,</li> <li>o PAPF-AP/SYCREP</li> <li>o FAAF- LAYIDU</li> <li>o PDAP...</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés d'une meilleure prise en compte du genre au niveau du MNG</li> <li>- Problème de remboursement et d'approvisionnement (céréales, finances)</li> <li>- Insuffisance d'utilisation maximale d'entretien et de fréquentation (équipements, centres)</li> </ul>

### NIGER

SPHERES	ACTIONS	ATOUTS	PROBLEMES
<b>CITOYENNETE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'une journée parlementaire sur le CEDEF et genre</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'analphabétisme des femmes et manque de confiance en soi</li> <li>- Préjugés socio-culturels et contraintes familiales</li> </ul>
<b>POLITIQUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promulgation de la loi instituant un système de quota dans les fonctions électives au Gouvernement et dans l'Administration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'une volonté politique réelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de ressources humaines et financières des mécanismes nationaux</li> </ul>
<b>INSTITUTIONNELLE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation des membres du Gouvernement sur le genre</li> <li>- Elaboration d'un manuel de formation n leadership féminin</li> <li>- Formation en genre et en leadership féminin de plusieurs cibles (ONG, Points focaux, DEP, cadres régionaux, SG, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un observatoire national pour la promotion de la femme</li> <li>- Nomination des conseillères en genre à la Présidence de la République et à la Primature</li> <li>- Existence d'un ministère en charge des questions de genre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- *Léthargie dans l'exécution des missions des points focaux</li> <li>- Timide application de la loi sur le quota</li> <li>- Mobilité des personnes bénéficiaires</li> <li>- Insuffisance de ressources humaines et financières des mécanismes nationaux (suivi)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place des points focaux et des comités de suivi de la loi sur les quotas dans les ministères, sociétés et offices</li> <li>- - Mise en place d'un groupe de coordination en leadership féminin</li> </ul>		
<b>PROGRAMMATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration d'une base de données désagrégées par sexe dans tous les secteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un projet « Initiative genre au Niger »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inexistence de données désagrégées dans certains domaines</li> </ul>

**SENEGAL**

<b>SPHERES</b>	<b>ACTIONS</b>	<b>ATOUTS</b>	<b>PROBLEMES</b>
<b>CITOYENNETE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engagement politique plus affiché pour l'équité au niveau de la Constitution</li> <li>- Tissu associatif féminin dense et dynamique</li> </ul>	Structures politiques représentatives <ul style="list-style-type: none"> <li>- Implication des réseaux et collectifs               <ul style="list-style-type: none"> <li>* Femmes parlementaires</li> <li>* Femmes élues</li> <li>* Parlementaires pour population et le développement</li> <li>* Formation en genre et budget</li> <li>* Réseaux et collectifs</li> <li>* Nomination de ministres femmes à des postes stratégiques</li> </ul> </li> <li>- Formulation de besoins accompagnés de plaidoyer               <ul style="list-style-type: none"> <li>* Dialogue avec les populations</li> <li>* Identification des contraintes</li> <li>* Implication de la société civile dans les actions du MNG</li> </ul> </li> <li>- Elaboration PANAF, célébration des événements spéciaux               <ul style="list-style-type: none"> <li>* Sensibilisation, plaidoyer (pendant célébration des événements spéciaux par action des autres ministères</li> </ul> </li> <li>- Groupe de pression               <ul style="list-style-type: none"> <li>* Soutien, incitation, formation des OF, de la société civile, les parties politiques, syndicats, partenaires au développement.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'organisation des groupes de pression</li> </ul>
<b>POLITIQUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui des partenaires au développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources financiers               <ul style="list-style-type: none"> <li>* Conférence budgétaire : Plaidoyer et négociation</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faibles ressources financières</li> <li>- Non prise en compte des femmes dans la nomenclature du budget</li> </ul>

		* Augmentation du Fonds d'Actions de la femme	
<b>INSTITUTIONNELLE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence du système de points focaux au niveau de ministères, de la société civile et des syndicats et ONG</li> <li>- Existence de capacités en genre pour assurer l'intégration dans les politiques et programmes</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réseau genre des points focaux sectoriels non fonctionnels</li> </ul>
<b>PROGRAMMATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration du PANAF</li> <li>- Evaluation du PANAF</li> <li>- Prochain démarrage de la formation du 3<sup>e</sup> cadre de référence : Egalité et équité des sexes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthodologie <ul style="list-style-type: none"> <li>* Elaboration de guide méthodologique d'intégration du genre dans les politiques et programmes de développement</li> </ul> </li> <li>- Recherche appliquée <ul style="list-style-type: none"> <li>* Etude Femme Horizon 2015</li> <li>* Sénégalaises en chiffre</li> <li>* PLD, PADT</li> <li>* Etudes sur le thème.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des capacités des acteurs</li> <li>- Mise en place de programme et projet</li> </ul>

#### TCHAD

SPHERES	ACTIONS	ATOUTS	PROBLEMES
<b>CITOYENNETE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plaidoyer en faveur des femmes par les différents groupes de femmes</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les rivalités de leadership entre les différents groupes de plaidoyer des femmes</li> <li>- Difficulté d'accès aux subventions et aux crédits par les groupements féminins de base</li> <li>- Clientélisme des ONG en ce qui concerne l'appui des groupements féminins</li> </ul>
<b>POLITIQUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un réseau des anciennes femmes ministres et députés du Tchad</li> <li>- Mise en place de l'association des femmes juristes du Tchad</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les textes nationaux <ul style="list-style-type: none"> <li>* Constitution</li> <li>* les lois, les décrets, l'engagement du Chef de l'Etat</li> </ul> </li> <li>- Rectification des conventions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non respect des textes nationaux et internationaux</li> <li>- Manque de la volonté politique</li> </ul>
<b>INSTITUTIONNELLE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation en renforcement des capacités</li> <li>- Egalité des chances avec la politique du quota</li> <li>- Prise en compte du genre dans les projets de développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création du Ministère</li> <li>- Création de la Direction Technique (DPF)</li> </ul>	

<b>PROGRAMMATION</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place du projet REDAFEM</li> <li>- Projet genre</li> <li>- Appui aux femmes démunies (ONG, Ambassades)</li> <li>- Elaboration des documents sur la stratégie de la lutte contre la pauvreté</li> <li>- Recherches sur l'état des lieux</li> </ul>	
----------------------	--	--	--

**TOGO**

<b>SPHERES</b>	<b>ACTIONS</b>	<b>ATOUTS</b>	<b>PROBLEMES</b>
<b>CITOYENNETE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Synergie d'action :</li> <li>* Forces de l'ordre et acteurs sociaux</li> <li>* MNG et ONG / Associations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Problématique : Violence basées sur le genre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pesanteurs socio-culturels</li> </ul>
<b>POLITIQUE</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption de la loi anti-MGF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de ressources financières</li> <li>- DEF° restrictive de la violence par le code pénal</li> </ul>
<b>INSTITUTIONNELLE</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration d'un guide de formation sur les violences</li> <li>- Plaidoyer pour adoption de la loi anti-MGF</li> <li>- Révision en cours du CPF</li> <li>- Elaboration en cours de la politique genre &amp; TIC</li> <li>- Emissions radio / télévision, supports, manuels, fascicules, AGF, boîtes</li> </ul>	
<b>PROGRAMMATION</b>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude sur les violences basées sur le genre</li> <li>- Etude sur l'excision au Togo</li> <li>- Projet Appui P.F lutte contre les violences basées sur le genre et prises en charge des victimes</li> <li>- formation des acteurs / magistrats, police, chefs traditionnels, religieux, communication</li> <li>- Formation des ONG, associations (PC, para juristes, associations, juristes)</li> </ul>

## ANNEXE 8- ETUDES DE CAS : UTILISATION DES TIC PAR LES MECANISMES NATIONAUX

### 8A : SITE WEB DU MINISTERE DE LA FAMILLE, DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE DU SENEGAL

Le Ministère de la Famille du Développement Social et de la Solidarité Nationale est le Département a en charge *les politiques de promotion des femmes* et celles de *protection et de promotion de l'enfant*. A l'orée de la Conférence régionale sur la Femme, organisée à Dakar en 1994, le ministère s'est doté d'un site internet. Ce site hébergé par le Portail du gouvernement, a été l'un des premiers sites ministériels sur Internet. Il a été visité par de nombreux internautes, notamment par des femmes, des universitaires et des chercheurs de l'étranger. Il a été fermé en 1999 suite à des problèmes de gestion.

Les objectifs généraux du site internet sont ceux du ministère ceux du projet « e-senegal », à savoir :

- Mettre le citoyen et l'entreprise au centre des préoccupations du gouvernement
- Permettre l'accès à la formation et à l'information pour tous sur toute l'étendue du territoire
- Répondre aux besoins de performance des services de l'Etat et aux besoins d'informations décisionnelles pour les dirigeants

Les objectifs spécifiques sont d'assurer une meilleure visibilité des actions du ministère, de fournir aux citoyens, et aux femmes en particulier, les informations relatives aux programmes les concernant, de mettre à leur disposition tous les services dont ils ont besoin, notamment les services de formation.

Mise en place :

La Direction Informatique de l'Etat (DIE) gère le projet global de l'Intranet gouvernemental dans ses volets infrastructures physiques, plate formes informatiques et déploiement de services. La DIE, dans le cadre d'une consultation, confie à des sociétés d'ingénierie informatique la charge d'élaborer les sites Internet ministériels. Cette prestation suit la procédure suivante :

- Phase 1 (conception) = aboutit à la production d'une arborescence et d'un prototype
- Phase 2 (réalisation et installation) = le site est entièrement réalisé, installé et accessible
- Phase 3 (transfère de compétences) = le prestataire livrera la documentation nécessaire à l'évolution et la mise à jour du site par le Comité de suivi ministériel.
- Phase 4 (suivi et mise à jour) = le Comité de suivi ministériel va acquérir les compétences suffisante pour assurer la maintenance du site.

Un « Comité Editorial » au sein du ministère sera chargé de collaborer avec le prestataire de service à l'élaboration du site en produisant les contenus des différentes pages Internet et en procédant aux différentes validations du produit.

Le site est prêt à la mise en ligne sur le réseau. Il fournit les informations de base sur l'ensemble des structures du ministère ainsi qu'un minimum de services aux citoyens. Sa mise en œuvre aidera à contourner les difficultés de collecte d'informations auprès des auteurs qui hésitent face aux problèmes de sécurité ; de production de documents d'intérêt général diffusables sur Internet et de partage de l'information à l'intérieur et à l'extérieur de l'Organisme.

## **8b : Expérience du mécanisme national du Mali dans l'utilisation des TIC**

### **1. Introduction / Contexte**

- **Volonté politique affichée :**
  - Création de la Mission de l'Informatique et des Nouvelles Technologies de l'Information (MINTI), sous l'impulsion du Président de la République, Son Excellence Amadou Toumani TOURE dont l'objectif global est d'élaborer, de développer, coordonner et mettre en œuvre la Politique du Gouvernement en matière de TIC ;
  - Actualisation de l'appellation du Ministère de la Communication (qui devient du Ministère de la Communication et des Nouvelles Technologies de l'Information - MCNTI).

### **2. Stratégie du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (MPFEF) en matière des TIC**

Quatre axes stratégiques entre autres du MPFEF, mettent un accent particulier sur les TIC et stipulent :

- L'accroissement des capacités individuelles et collectives de la femme en matière de TIC ;
- La fluidité de l'information au sein et entre le département et ses partenaires pour renforcer les fonctions de plaidoyer et de mobilisation sociale en vue d'un changement de comportement à travers les TIC ;
- Elaboration et la mise en œuvre d'une stratégie assortie d'un plan de communication ;
- L'utilisation de supports médias.

### **3. Aperçu succinct de l'Etat de la mise en œuvre du plan de communication**

La mise en œuvre du plan de communication du MPFEF se concrétise, à travers :

- Réalisation d'émissions sur les questions de genre à la radio, télévision ou journaux ;
- Réalisation de messages et d'actions d'IEC à l'endroit des femmes, du public, des décideurs et de la société civile sur les problématiques relatives à l'avancement des femmes (télévision, radio, journaux/affiches, tissus confectionnés en mémoire du combat des femmes) ;
- Création et alimentation du site Web pour MPFEF, qui est géré au niveau du Centre National de Documentation et d'Information sur la Femme et l'Enfant (CNDIFE) et dont le sigle est : [www.mpfef.gov.ml](http://www.mpfef.gov.ml). Adresse email : [mpfef@cefib.com](mailto:mpfef@cefib.com).

#### **Objectif du site :**

- Assurer un flux d'informations sur les conditions des femmes et des enfants au Mali et le mettre à la disposition des décideurs, de la société civile et de la population, des partenaires ou tous autres pour toutes fins utiles ;
- Capitaliser et diffuser l'expérience du MNG – Mali en matière d'égalité et d'équité du genre.

#### **Contenu du site :**

Le site du MPFEF est logé au CNDIFE : [www.mpfef.gov.ml](http://www.mpfef.gov.ml). Il se présente comme suit :

- Page de garde : drapeau du Mali, carte géographique du Mali
- Actualités : en relation avec les femmes (ex : élections municipales du 30 mai 2004) ;
- Publications du ministère (Politique de Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille du MNG-Mali avec son plan d'action 2002-2006...)
- Textes législatifs et réglementaires (décrets, lois et ordonnances des différentes structures du MPFEF).

#### **Données :**

- Statistiques sur l'agro-alimentaire (base de données sur l'agro-alimentaire)
- Documentation (Catalogue 2003 qui donne la liste des documents disponibles au CNDIFE sur la Femme et l'Enfant).

### **4. Résultats atteints**

- Existence d'une bibliothèque (+ de 1 000 ouvrages, journaux, affiches)
- Un site Internet créé et opérationnel

- 10 adresses email affectées aux structures du MNG-Mali ;
- Mise en place de deux observatoires : observatoire de suivi de la condition de la femme et de l'enfant (OCF, OCE) et du département, de suivi de l'image de la condition de la femme ;
- Meilleure visibilité des actions du MNG-Mali en faveur de la sexospécificité ;
- Messages de sensibilisation, d'IEC et de plaidoyer en direction du public, des décideurs et des femmes elles-mêmes mieux perçus ;
- Les femmes sont informées, prennent conscience et s'engagent ;
- Les réalisations, résultats et approches du MNG-Mali sont capitalisés, diffusés, sont connus et partagés.

## **5. Difficultés**

- La non mise en réseau intra et extra net (MPFEF et structures et MPFEF avec départements sectoriels ;)
- Difficulté de suivi de l'image de la condition de la femme à travers la presse audio-visuelle ;
- Insuffisance de moyens financiers, matériels et techniques/technologies
- Contraintes liées au temps de diffusion (court) à la télévision ;
- Mauvaise interprétation des messages.

## **6. Perspectives**

- Création de cyber espace aux Centre de Formation « Aoua KEITA »' (CAK) et au CNDIFE ;
- Création de sites pour les organisations féminines à travers certains projets et programmes en cours dont le Projet de Renforcement des Capacités des Organisations Féminines au Mali (RECAFEM) ;
- Mise en réseau des acteurs de promotion du genre au Mali ;
- L'ancrage du système d'information et de communication du MPFEF dans les systèmes statistiques nouvelles en vue d'améliorer la fourniture des données ventilées selon le sexe.

**Annexe 9 : Plans de réseaux par pays (travail de groupe 4)**

**Propositions pour la création de réseaux nationaux d'acteurs travaillant sur l'égalité des sexes**

**BENIN**

<b>OBJET DU RESEAU</b> : Contribuer à une meilleure connaissance du concept et de l'ensemble du mécanisme						
<b>MEMBRE DU RESEAU</b> : Communicateurs – représentants de troupes théâtre, les responsables nationaux de suivi et évaluation, les partenaires au développement.						
<b>Tâches (i : interne – e : externe)</b>	<b>Période</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Etapes d'implantation</b>	<b>Besoins techniques</b>	<b>Réception d'informations</b>	<b>Envoi d'informations</b>
- Créer la synergie en matière de communication et des TIC entre les membres du réseau	- 3 mois	- Les journalistes - Les communicateurs - Les membres de la CNPF, la DCMS	Identification des acteurs (2 semaines) <ul style="list-style-type: none"> <li>informel/formation des acteurs (juillet 2004)</li> <li>mise en place du réseau (août 2004)</li> </ul>	A. Personnes ressources - 2 acteurs de réseaux graphistes B. Ressources techniques - appareils vidéo et photo - vidéo projecteurs, caméra, micro portable, véhicule de terrain	- Suivi des actions pour collecte et diffusion, consultation de site Web, fora, organismes internationaux	- TIC existants : Radios, TV, affiches, dépliants, boîte à image, sketch, mail
- Assurer la diffusion des informations sur le MNG au plan national, sous régional et international						

**BURKINA-FASO**

<b>OBJET DU RESEAU</b> : Contribuer à l'intégration du genre aux projets / plan / programme						
<b>MEMBRE DU RESEAU</b> : autres secteurs ministériels, ONG, associations, secteur privé, experts, leaders, PTF						
<b>Tâches (i : interne – e : externe)</b>	<b>Période</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Etapes d'implantation</b>	<b>Besoins techniques</b>	<b>Réception d'informations</b>	<b>Envoi d'informations</b>
- Identifier les acteurs du réseau		MPF	Recherche d'information	Téléphone, mail, notes répertoires	CEFRAP RECIF/ ONG COA/FEB Marche Mondiale/ WILDAF/ Burkina sews	ONG/ association secteur privé PTF, autres secteurs ministériels  Réalizations MNG
- Elaborer un document réglementant la vie du réseau (adhésion,		Comité de réflexion (MPF, point focal tic, personnes ressources),		Téléphone, mail, note, répertoires, secrétariat	Texte de référence, lettres	ONG, Association, secteur privé, PTF, autres secteurs

fonctionnement, statut et règlements intérieur, domaine d'activité, thème à aborder)		juristes				ministériels
		IDEM	Elaborer un document parlant du réseau Amendement adhésion	IDEM	IDEM	IDEM

### CAMEROUN

<b>OBJET DU RESEAU</b> : Organiser les associations de promotions de la femme pour une synergie d'actions						
<b>MEMBRE DU RESEAU</b> : Organisation de promotion de la femme officiellement reconnue (association, ONG)						
Tâches (i : interne – e : externe)	Période	Responsabilité	Etapes d'implantation	Besoins techniques	Réception d'informations	Envoi d'informations
- Identification des membres	- 1 mois	- MINCOF	- Recherche dans les B.D et annuaires - Utilisation des médias - Conception de formulaires d'inscription - Inscription (inscription des membres)			- Lettre de demande de mise à jour - Répertoire - Mise à jour
- Tenue de réunion	- 1 mois	- MNG	- Réunion d'information - Réunion de concertation	- Salle de réunion	- Conformation fiche de présence	- Interventions
- Tenue de l'assemblée générale constitutive	- 2 mois - 1 mois	- MNG - Bureau exécutif	- Réunion de validation - Election des membres du bureau et installation	- Comité technique de rédaction - Statuts		- Invitation - Statuts
- Mise en place du réseau	- 1 mois	- Bureau Exécutif	- Publicité - Plan d'Action	- Locaux et ressources matérielles (mot de bureau) - Expertise technique	- Amendements du Plan d'Action	Plan d'Action

### GUINEE (Conakry)

<b>OBJET DU RESEAU</b> : Informer et former les membres du Réseau Genre et Développement						
<b>MEMBRE DU RESEAU</b> : Points focaux, ONG, REFMAP, DNPC						
Tâches (i : interne – e : externe)	Période	Responsabilité	Etapes d'implantation	Besoins techniques	Réception d'informations	Envoi d'informations
- Redynamiser le réseau - Mise à jour du répertoire des ONF	- 4 mois - 1 semaine	- DNPF - DNPF	- Contacter les ONG - Produire le répertoire	- Téléphone Internet - Ordinateur		- Lettre de demande de mise à jour - Répertoire - Mise à jour
- Attribuer le mail à tous les	- 1 mois	- DNPF	- Contacter les points focaux	- Accès Internet		- Lettre d'adresse

points focaux qui n'en ont pas			- Créer		-	
- Organiser un atelier sur le genre et TIC	- ½ mois	- DPNF - ONG	- Préparation de projet - atelier - Invité les membres, les médias, les responsables inform atique	- Un ordinateur - Accès Internet	- Communication aux ONG - Lettres d'invitation	- Lettres d'invitation
- Développer les centres de formation sous formes de séminaires	- 3 mois	- DPNF - ONG	- Faire un Plan d'Action du séminaire (Budget, ressources)	- Internet	- Rapports communication	- Lettres d'invitation

### GUINEE EQUATORIALE

<b>OBJET DU RESEAU : Echange d'expérience</b>						
<b>MEMBRE DU RESEAU : MN –points focaux – groupements de femmes</b>						
<b>Tâches (i : interne – e : externe)</b>	<b>Période</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Etapes d'implantation</b>	<b>Besoins techniques</b>	<b>Réception d'informations</b>	<b>Envoi d'informations</b>
-Production de données par les groupes thématiques	6 mois	Direction générale de la condition de la Femme (cabinet technique + expert Projet Genre)	- autorisation - ressources financières - élaboration du contenu	- installation réseau - Information - Téléphone - Modem	Inter  Et autres	MINACOM
Autorisation pub pour que le réseau soit utilisé  E : les points focaux fournissent des informations sur le genre		Expert genre				

### MALI

<b>OBJET DU RESEAU : Appuyer / aider les MNG – Mali à résoudre les inégalités liées au genre</b>						
<b>MEMBRE DU RESEAU : Le MNG / CT/Ged, CV/organisations féminines, CT/GI...</b>						
<b>Tâches (i : interne – e : externe)</b>	<b>Période</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Etapes d'implantation</b>	<b>Besoins techniques</b>	<b>Réception d'informations</b>	<b>Envoi d'informations</b>
- Capitaliser et centraliser, traiter, coordonner les actions menées dans les domaines du genre	- Mai - Juin 2005	- MNG - Mali	- Restitution de la réunion - Atelier de formation GED et TIC / Dakar	- Spécialiste en genre	- Echange sur Internet - Rapport d'évaluation	
- Assurer la fluidité/circulation des informations liées au genre entre les			- Convocation membres potentiels - Organisation de rencontres			

membres du réseau - Réfléchir, échanger et partager les problématiques liées au genre						
- Assurer la diffusion des informations relatives au genre au niveau sous – régional, régional, international (autres MN, OSC, organisations communautaires, organisation internationale						
- Rechercher des informations sur le GED pour toutes fins utiles et ou échanger - Rechercher des financements pour réaliser la mise en œuvre du Plan d'Action du réseau - Elaborer et mettre en œuvre un plan d'action national par le réseau - Suivre et évaluer le Plan d'Action National						

### **NIGER**

<p><b>OBJET DU RESEAU</b> : - Echanger les informations entre les différents intervenants dans le domaine du genre - Assurer la coordination des actions des différents intervenants dans le domaine</p> <p><b>MEMBRES DU RESEAU</b> : Points focaux, Conseillères genre, ONPF, Cellules genre des institutions, groupes thématiques genre du système des Nations Unies, collectifs ONG, associations, réseau national des techniciens de la communication, centre de coordination de l'informatique et nouvelles technologies de l'information, MNG, Cellule communication,</p>						
Tâches (i : interne – e : externe)	Période	Responsabilité	Etapes d'implantation	Besoins techniques	Réception d'informations	Envoi d'informations
Réunion d'info et plaidoyer pour la constitution du réseau	Juillet 2004	MDS/P/PF	MNG			- Experts - Presse
Correspondances aux différentes structures pour la désignation de leurs responsables au sein du réseau	Juillet 2004	MNG			Envoi de correspondances -	Matériel
Formalisation du réseau	Août 2004	MNG			Arrêté MDS	
Définition du cahier de charge du réseau	Sept 2004	MNG/M réseau			Réunion	

SENEGAL

<b>OBJET DU RESEAU :</b>						
<b>MEMBRE DU RESEAU :</b>						
<b>Tâches (i : interne – e : externe)</b>	<b>Période</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Etapes d'implantation</b>	<b>Besoins techniques</b>	<b>Réception d'informations</b>	<b>Envoi d'informations</b>
- Identification des membres d'un réseau	Juin 2004	DF en rapport avec le projet genre	-			
- Créer une cellule de coordination des points focaux/ MFDSSN/DF	Juillet 2004	MFDSSN/DF	*TDR * Nomination	Equipements	Réalisations des Ministères sectoriels des organisations et des partenaires	Réalisations MNG
- Nomination des points focaux par décret	Sept.2004	Ministères – ONG – Présidence	Ouverture boîtes email			
- Revisiter le cahier de charge des points focaux	Oct. 2004	MFDSSN- Points focaux	Connexion à Internet			
- Elaboration d'un plan d'action pour le renforcement du réseau	Nov.2004	“	Expression des besoins des membres			
- Organisation de rencontres périodiques	2005	DF		Opportunités de renforcement des capacités des membres		
- Mise en œuvre du plan d'action	juin 2004	Tous les acteurs et actrices				
- Assurer la coordination et le suivi des activités		Cellule et points focaux				
- Evaluation = à mi parcours = finale	2006	MFDSSN PD - ONG				

TCHAD

<b>OBJET DU RESEAU :</b>						
<b>MEMBRES DU RESEAU :</b> points focaux des ministères prioritaires, MNG, associations féminines, personnes ressources						
<b>Tâches (i : interne - e : externe)</b>	<b>Période</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Etapes d'implantation</b>	<b>Besoins techniques</b>	<b>Réception d'informations</b>	<b>Envoi d'informations</b>
Internes : Motivation, l'initiative - Prise de contact MNG et Points focaux par communiqué radio, téléphone	Echéance de 3 moi en raison d'une fréquence de rencontre de deux fois par semaine pour les points focaux et personnes	La Cellule de la communication du MASSF sous la direction du MNG + expert en communication en TIC, points focaux des Ministères prioritaires et personnes ressources	Collectes de données de base	- informaticien - communicateurs - expert genre - graphiste - photographe - maquettiste	Basée sur l'intégration genre dans les acteurs prioritaires. Les informations relatives aux activités des associations et groupements féminins et ONG dans les efforts de développements économiques.	Information sur l'évolution positive des femmes dans les activités socio-économiques et culturelles

Externe : Consulter les personnes ressources  Faire la mise au point des rencontres avec tous les membres cités	ressources Le dernier mois sera réservé pour la mise au point global qui aboutira à l'élaboration des cahiers de charges		Etablissement et mise à jour des cahiers de charge	Bailleurs pour acquisition d'outils	Les informations sur la lutte contre les pesanteurs socioculturelles. La violence faite aux femmes, égalité des chances dans la profession	L'intégration effective du genre dans les secteurs prioritaires avec chiffre à l'appui  Echo province sur la lutte contre les pesanteurs  Annonce : formation, conférence débat, émission sur les émissions télévisées
--	---	--	--	-------------------------------------	--	--

### TOGO

<b>OBJET DU RESEAU</b> : Plaidoyer pour l'adoption de la PNG et genre dans les programmes sectoriels						
<b>MEMBRE DU RESEAU</b> : REFAM, MNG, RECOGED, Formateurs GED, Formateurs sur les violences de genre, points focaux, DPP, ONG/ASS						
Tâches (i : interne – e : externe)	Période	Responsabilité	Etapes d'implantation	Besoins techniques	Réception d'informations	Envoi d'information
Elaborer mémo et TDR du MASPFPE	Juillet 2004	DGPF		Doc. dispo		MASPFPE
Réunion de concertation des acteurs potentiels	Août 2001	DGPF				Membres
Réunion de validation du document constitutif du réseau	Nov. 2004	DGPF/Membres		Expert TIC		Membres
Plaidoyer pour mise en place du réseau par arrêté du pm.	Déc. 2004	MNG				pm
Requête d'appui à l'attention du CEA	Janv. 2005	MNG		Expert TIC CEA		CEA

## Annexe 10 : Le réseau régional/liste de discussion

**mnggenre** a été créée à l'occasion d'une réunion-atelier qui a eu lieu à Dakar (Sénégal) du 24 au 28 mai 2004. Cette rencontre avait pour but de trouver des stratégies pour renforcer l'efficacité des mécanismes nationaux pour le genre de 10 pays d'Afrique de l'Ouest par l'intermédiaire de l'utilisation efficace des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication). Cette rencontre était organisée par la Division pour la Promotion des Femmes des Nations Unies (UNDAW). Cette liste a pour but de mieux coordonner l'action des mécanismes nationaux, de motiver et de rendre plus aisé l'échange d'informations et d'expériences entre les pays concernés. Elle est modérée par des équipes du personnel des MNG partenaires de cette initiative

### Pourquoi cette liste ?

Une des difficultés rencontrées par les mécanismes nationaux a trait au manque de communication entre les mécanismes des différents pays engagés sur ce thème. Cette liste de discussion a donc été créée pour mieux coordonner l'action des mécanismes nationaux, motiver et rendre plus aisé l'échange d'informations et d'expériences entre les pays concernés. En particulier, la liste servira à :

- Suivre la mise en œuvre des stratégies définies lors de l'atelier de Dakar par les différents pays
- Partager des informations émanant de l'atelier de Dakar (rapports, documents) et d'autres d'ateliers à venir intéressant les mécanismes nationaux
- Envoyer des informations concernant des rencontres, ressources, documents etc. sur tout thème pertinent à l'action des mécanismes nationaux, y compris les TIC
- Donner aux mécanismes nationaux un cadre de concertation et de soutien mutuel
- Rendre possible les alliances stratégiques entre mécanismes nationaux

### Qui est membre de la liste ?

En premier lieu, ce sont toutes les personnes qui ont assisté à l'atelier de Dakar. Dans le futur, nous pouvons imaginer que d'autres mécanismes nationaux de pays Francophones se joindront à cette liste, y compris vos propres collègues ! Il est important que vous leur fassiez connaître cette liste, et que vous les encouragiez à s'y inscrire. Il est également important que vous partagiez l'information qui vous parviendra par cette liste avec des collègues qui n'ont pas d'adresses email.

### Comment utiliser cette liste

- Vous pouvez bien sûr envoyer des messages, en respectant les règles de base. Seules les personnes inscrites sur la liste peuvent envoyer et recevoir des messages.
- Un mot de passe vous sera envoyé par les modérateurs de la liste, ne le perdez pas car il vous servira à avoir accès à des informations réservées aux membres de la liste.
- Vous pouvez lire tous les messages envoyés sur la liste qui parviendront automatiquement dans votre boîte email
- Vous pouvez consulter les archives en permanence (donc, pas besoin de garder les messages dans votre boîte personnelle, où ils finiront par vous encombrer)

### Comment cette liste va t-elle fonctionner ?

Les créateurs et créatrices de la liste ont souhaité en partager la gestion. Donc, dans un premier temps, la liste sera gérée par des binômes de modérateurs/trices dont le rôle est de :

- lancer des thèmes de discussion
- dynamiser la liste, y compris « relancer » les personnes qui ne participent pas
- veiller à la bonne utilisation de la liste (voir règles de fonctionnement ci-dessous)
- veiller à ce que des personnes étrangères à la liste ne s'infiltreront pas dans les échanges (notamment, attention à éliminer les emails aux contenus « douteux »)
- suivre et évaluer la participation et les retombées de la liste pendant la durée de leur 'mandat'

Ces équipes changeront tous les trois mois dans un premier temps. Ce système de modération sera évalué à la fin du « premier tour » en Septembre 2005. Les équipes de modération sont les suivantes :

Juillet – Septembre 2004	Sénégal et Bénin
Octobre – Décembre 2004	Guinée Equatoriale et Cameroun
Janvier – Mars 2005	Togo et Rép de Guinée
Avril – Juin 2005	Burkina Faso et Mali
Juillet – Septembre 2005	Tchad et Niger

## Annexe 11 : Plans de sites Internet par pays

Propositions de création ou d'amélioration de sites Internet pour les mécanismes nationaux

<b>BURKINA FASO</b>	
<b>NOM DE LA PAGE WEB :</b> <a href="http://www.mpf.gov.bf">www.mpf.gov.bf</a>	
<b>Objet de cette page :</b> Partager - L'information (genre) - Information sur le Ministère de la Femme (missions, attributions, activités)	<b>Public visé :</b> - Les différents départements ministériels - Le personnel du MPF - Les associations et ONG féminines et du développement - Les acteurs de développement - Les PTF - Les acteurs de développement (régional, sous régional et mondial)
<b>Conception (couleurs, images, principes) :</b> - Couleurs attrayantes - Beaucoup plus d'illustration - Ajouter la messagerie électronique	<b>Courte explication sur cette page :</b> Le site : - Montre le rôle et la place de la femme dans le processus de développement humain durable - Aborde des thèmes pertinents et d'actualité tels que Femme, genre et Développement, droits de la femme, plaider sur l'équité de genre
<b>Sources d'information ?</b> - MPF – PTF - Société civile (ONG, Associations, Syndicats) - Secteur public et privé - Liste de diffusion - Autres sites Web	<b>Qui gère la recherche / Accès à l'Information</b> La Direction de la Communication et de la Presse Ministérielle (DCPM) et la Direction du Plaidoyer et de l'Habilitation pour la Promotion de la Femme (DPHPF) du MPF devraient être composées d'hommes et de femmes
<b>De quelles compétences avons-nous besoin ?</b> - Compétences multidisciplinaires Hommes/femmes spécialistes en TIC, GED et autres domaines de développement	<b>Comment assurer la mise à jour ?</b> - Mise à jour régulière (au plus tard 1 mois d'intervalle) avec une stratégie de collecte de l'information.

<b>CAMEROUN</b>	
<b>NOM DE LA PAGE WEB :</b> <a href="http://WWW.mincof.gov.cm">WWW.mincof.gov.cm</a>	
<b>Objet de cette page :</b> - Espace d'informations et d'échanges sur les questions de promotion de la femme, de genre et de développement	<b>Public visé :</b> - Femmes – Jeunes filles - Partenaires nationaux (administrations, société civile, religieux, traditionnels, ONG) - Partenaires internationaux (ONG, Ambassades)
<b>Conception (couleurs, images, principes) :</b> - Couleur du logo (bleu, blanc...) - Image (ex : image d'harmonie entre la femme, l'homme et l'enfant...)	<b>Courte explication sur cette page :</b> Informations sur : - Activités du MINCOF, femme et fille - Espace d'échange avec les partenaires au développement - Site participatif et dynamique
<b>Sources d'information ? :</b> - MINCOF	<b>Qui gère la recherche / Accès à l'Information :</b> - Cellule de la communication

<ul style="list-style-type: none"> <li>- ONG</li> <li>- Associations</li> <li>- Presse</li> <li>- Sites Internet</li> <li>- Partenaires nationaux du MINCOF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Service de la documentation</li> <li>- Cellule de la planification et de la coopération</li> <li>- Courrier</li> <li>- Cabinet du MINCOF</li> </ul>
<b>De quelles compétences avons-nous besoin ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ministre et principaux collaborateurs</li> <li>- Spécialistes en TIC, genre</li> <li>- Toutes autres personnes ressources.</li> </ul>	<b>Comment assurer la mise à jour ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsabilisation d'un Web master chargé de travailler avec les proches collaborateurs du Ministre sur la base des TRDR clairement définis par la hiérarchie.</li> </ul>
<b>MALI</b>	
<b>NOM DE LA PAGE WEB :</b> <a href="http://WWW.mpfef.gov.ml">WWW.mpfef.gov.ml</a> (Actuel) – <a href="http://WWW.maligenre.gov.ml">WWW.maligenre.gov.ml</a> (Proposition)	
<b>Objet de cette page :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Visibilité MNG – Mali (actuel)</li> <li>- Visibilité actions MNG Société civile (proposition)</li> </ul>	<b>Public visé :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décideurs, SC, populations.</li> </ul> <u>Rajout :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisations internationales, secteur privé, réseaux Ged – Tic, Ged ; Consultant</li> </ul>
<b>Conception (couleurs, images, principes)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Couleur : Vert – Jaune – Rouge</li> <li>• Images : Drapeau, carte Mali, logo MNG</li> <li>• Principe : Equité Homme/Femme.</li> </ul> <u>Ajouter</u> d'autres images t/q photos des actions	<b>Courte explication sur cette page :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil</li> <li>- Actualités</li> <li>- Projets</li> <li>- Publications</li> <li>- Textes</li> <li>- Données</li> <li>- Liens utiles</li> </ul> <u>Rajouts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Problématique Ged au Mali</li> <li>* Droits</li> <li>* Gouvernance</li> <li>* Pauvreté</li> <li>* Education</li> <li>* Santé</li> <li>- Actions</li> <li>* Plaidoyer</li> <li>* Application lois</li> </ul>
<b>Sources d'information ? :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- MNG – Mali</li> <li>- Projets / Programmes</li> </ul> <u>Rajout :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Système statistique national</li> <li>- Données Enquêtes Spécifiques</li> <li>- Données départements sectoriels, SC, PTF</li> </ul>	<b>Qui gère la recherche / Accès à l'Information :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CNDIFE</li> <li>- Comité de gestion</li> </ul>
<b>De quelles compétences avons-nous besoin ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Informaticiens, statisticiens, sciences sociales (spécialistes)</li> </ul> <u>Rajout :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Spécialistes en genre, TIC, genre - TIC</li> </ul>	<b>Comment assurer la mise à jour ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Semestrielle</li> <li>- Mensuelle</li> </ul>

<b>NIGER</b>	
<b>NOM DE LA PAGE WEB :</b> Femme Niger Info <a href="http://WWW.Femme Niger Info.ne">WWW.Femme Niger Info.ne</a>	
<b>Objet de cette page :</b>	<b>Public visé :</b>

<p>1) – Présentation du MGN et des actions</p> <p>2) – Fournir des informations sur l'état des disparités de genre dans les domaines critiques (éducation, santé, statut juridique, situation économique, etc....</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décideurs</li> <li>- Partenaires au développement</li> <li>- ONG, associations</li> <li>- Les points focaux genre</li> <li>- Tout intéressé</li> </ul>
<p><b>Conception (couleurs, images, principes) :</b></p> <p>- Drapeau du Niger + armoirie + quelques images reflétant la disparité entre les genres</p>	<p><b>Courte explication sur cette page :</b></p> <p>- Les différentes études, rapports, les annonces, les rencontres, documentaires, présentation des différents projets et programmes, formation</p>
<p><b>Sources d'information ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ministères techniques</li> <li>- ONG, Associations</li> <li>- Partenaires au développement</li> <li>- Université</li> <li>- Les points focaux</li> <li>- L'observatoire national pour la promotion de la femme</li> </ul>	<p><b>Qui gère la recherche / Accès à l'Information :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Direction de la promotion de la femme à travers son service de documentation</li> <li>- la cellule communication du MDS</li> </ul>
<p><b>De quelles compétences avons-nous besoin ? :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Statisticien / Informaticien</li> <li>- Documentaliste</li> </ul>	<p><b>Comment assurer la mise à jour ? :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à jour mensuelle et ou annuelle</li> <li>- Recherche pour l'utilisation des données</li> </ul>

#### SENEGAL

<p><b>NOM DE LA PAGE WEB : <a href="http://www.genrefem.sn">www.genrefem.sn</a></b></p>	
<p><b>Objet de cette page</b></p> <p>Informer, sensibilise et échanger entre hommes/femmes sur les questions d'égalité et équité en vue de promouvoir un changement de comportement.</p>	<p><b>Public visé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Leaders d'organisation hommes et femmes</li> <li>- Leaders d'organisations <b>professionnelles</b></li> <li>- Points focaux</li> </ul>
<p><b>Conception (couleurs, images, principes)</b></p> <p>Couleur : orange bleu, vert et jaune</p> <p>Image : drapeau</p> <p>xxx</p>	<p><b>Courte explication sur cette page</b></p> <p>xxx</p>
<p><b>Sources d'information ?</b></p> <p>Documents élaboré par les partenaires, ONG et autres ministères</p>	<p><b>Qui gère la recherche / Accès à l'Information</b></p> <p>Cellule focale genre et TIC</p>
<p><b>De quelles compétences avons-nous besoin ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Informaticien</li> <li>- Spécialiste genre</li> <li>- Spécialiste TIC</li> <li>- Juriste</li> <li>- Webmaster</li> </ul>	<p><b>Comment assurer la mise à jour ?</b></p> <p>Périodicité : mensuelle</p> <p>Concertation : Cellule et points focaux</p>

#### TCHAD

<p><b>NOM DE LA PAGE WEB : <a href="http://www.echodelatchadienne.td">http://www.echodelatchadienne.td</a></b></p>	
<p><b>Objet de cette page :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche, orientation et utilisation des outils genre par les points focaux des différents ministères (FAO, PNUD, UNFPA, etc.)</li> <li>• Cadre d'échange d'une nouvelle vision politique en faveur de la femme tchadienne (s'adresse plus aux politiques, religieux, les</li> </ul>	<p><b>Public visé :</b></p> <p>xxx</p>

<p>chefs traditionnels)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vulgarisation des expériences et échanges en matière de développement (agricole, commerciale, professionnel, etc.)</li> </ul>	
<p><b>Conception (couleurs, images, principes) :</b> Page d'accueil en vert qui représente l'espoir de la femme tchadienne ; au milieu de la page, la photo d'une femme avec un porte-voix, émergera un pigeon qui prendra le vol.</p>	<p><b>Courte explication sur cette page</b> <b>xxx</b></p>
<p><b>Sources d'information :</b> L'information sera gérée par la cellule de communication du ministère de l'Action Sociale ou contact avec le Réseau Femmes Ministres et parlementaires, et l'Association des femmes juristes) sous le contrôle de la Direction du Cabinet du MASF.</p>	<p><b>Qui gère la recherche / Accès à l'Information :</b> <b>national</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les points focaux</li> <li>- L'institution (MASF et directions techniques)</li> <li>- Les politiques et responsables religieux</li> <li>- Les leaders des groupements et associations</li> </ul>
<p><b>De quelles compétences avons-nous besoin ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Webmaster (national et au besoin international)</li> <li>- Graphiste, photographe</li> <li>- Communicateurs</li> <li>- Experts genre</li> </ul>	<p><b>Comment assurer la mise à jour ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise à jour sera trimestrielle</li> <li>- Technique</li> <li>- Elle se fera avec un expert en communication assisté du MNG national</li> </ul>

**Annexe 12 : Stratégies pour intégrer le genre dans des initiatives des mécanismes nationaux (travail de groupe 5)**

Pays	Programme/ problématiques	Cibles	Stratégies	Résultats
Bénin	Lutte contre les stéréotypes sexistes :	Sphère de la citoyenneté  Groupes de pression et les structures politiques représentatives : ONG et Associations et Elus locaux	Supports pour la formation  Mener par une recherche appliquée pour bien cerner les stéréotypes et leurs causes ;  Restitution à la sphère institutionnelle qui va élaborer une méthodologie pour que les cibles puissent être formées et opérer les changements souhaités (sphère politique).  En décembre 2004, inscription au budget pour disposer des fonds.  <b>Mise en œuvre</b> de la formation au 1 <sup>er</sup> trimestre 2005.  Utilisation des TIC	Sphère institutionnelle  Amener les populations et les décideurs à un changement de comportement quant à l'appréhension du rôle des femmes et des hommes dans la société :
Burkina Faso	Intégration du genre dans les plans, programme et projets  <u>Objectifs</u> : Renforcer leurs capacités à l'intégration du genre dans les plans, programmes et projets	Sphère programmation  Les points focaux, les directeurs de la planification, Etudes et recherches, les responsables de projets	Étude des besoins :  Elaboration de modules de formation en genre  Elaboration de modules de formation en TIC avec l'application du genre <b>Mise en œuvre</b> du programme :  Réalisation des ateliers de formation y compris des plans de réinvestissement ; Suivi et évaluation de la mise en œuvre du plan de réinvestissement  Utilisation des TIC :  Téléphone, Email, rétroprojecteur, vidéo projecteur, images, photocopieuse, secrétariat  Nouvelles TIC : Site	Maîtrise des concepts GED et les différents outils genre  Appropriation de ces outils et des TIC  Application effective Plaidoyer

			<p>WEB, cassette audio</p> <p><b>Partenariat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsables des différents ministères</li> <li>• Cadres</li> <li>• Personnel d'appui</li> <li>• Chercheurs</li> <li>• Société civile</li> </ul> <p><b>Recherche de financement :</b></p> <p><b>Echéance :</b></p>	
Cameroun	<p><b>Création</b> d'un fonds national pour la promotion de la femme</p> <p><b>Objectif :</b> Assistance technique et financière aux femmes</p>	Groupes de femmes ONG et Associations de promotion de la femme		Faciliter l'accès des femmes à l'information et à l'expertise
Guinée	Genre et Développement	<p><b>Cibles :</b></p> <p>Points focaux : sphères politique et institutionnelle</p> <p>Ministres : sphère politique (engagement politique et ressources financières)</p>	<p><b>Mise en œuvre</b> du programme : actions à entreprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• analyse genre</li> <li>• techniques de plaidoyer</li> </ul> <p><b>Partenaires :</b> DPNF, partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation des TIC : ordinateurs, bureautique, diapos, power point, radio, TV, liste de discussion</li> </ul> <p><b>Echéance :</b> trois mois</p>	<p>Au niveau des points focaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plus grande implication dans le MNG</li> <li>• Plus large accès au domaine genre grâce aux TIC</li> </ul> <p>Au niveau des Ministres</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagement plus accru pour les questions de genre</li> </ul>
Guinée Equatoriale	Programme de renforcement de compétences des points focaux sur le genre	Groupes dans la sphère institutionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contacter des gens qui ont des compétences dans le domaine et se réunir</li> <li>• élaboration du contenu de la formation</li> <li>• méthodologie de la formation</li> <li>• planification de la formation</li> <li>• recherche de fonds</li> <li>• démarrage du programme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application de l'approche genre dans les ministères techniques</li> <li>• Plaidoyer et sensibilisation</li> <li>• Utilisation de l'Internet pour faciliter la communication entre le MNG et les points focaux</li> </ul>
Mali	Genre et Développement	<p>Sphères politique et politique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnel du MNG</li> <li>- CT et Points focaux des autres départements ministériels</li> </ul>	<p>Utilisation des TIC : radio, TV, ordinateurs, téléphone</p> <p>Echéance : 2004 à 2010</p>	<p>Meilleure visibilité des actions du programme</p> <p>amélioration du travail des acteurs du programme</p> <p>amélioration de la</p>

	<p>institutionnel : sphère institutionnelle</p> <p>Améliorer la communication des acteurs du programme : sphère citoyenneté</p>	- Organisations de la Société civile		communication entre les acteurs du programme
Niger	<p><u>Niger</u></p> <p><b>Programme</b> en leadership féminin</p> <p><b>Objectifs</b> : Faire participer massivement les femmes des groupements au processus de décentralisation à travers une forte représentation dans les conseils municipaux et régionaux.</p> <p>→ Utilisation des TIC : Radio, TV</p>	<b>Cibles</b> : femmes des groupements féminins : sphère citoyenneté	<p>Elaboration d'un manuel de formation : sphère programmation</p> <p><b>Mise en œuvre</b> du programme : sphère institutionnelle (formation) ; Sphère politique (plus de femmes élues) : activités envisagées : sensibilisation, formation et accompagnement des femmes des GPF ; solidarité envers les femmes.</p> <p>NTIC utilisées : CDROM (saynètes, sketches), vidéo, films, téléphonie mobile, utilisation du site du MNG (envoi de messages pour un vote massif) ; la mise en réseau des femmes candidates, témoignages des femmes du REFAMP.</p> <p><b>Partenariat</b> : ONG et Associations féminines, Université, et Ecole Nationale d'Administration.</p> <p><b>Le processus</b> : sphère de citoyenneté pour identifier les potentielles femmes leaders des groupements féminins ; sphère institutionnelle à travers les formations et plaidoyer pour le développement du personnel (mécanismes nationaux, /ONG/Associations. / Points focaux genre) ; sphère politique : avec l'élection des</p>	

			conseillers municipaux <b>Echéance</b> : Novembre 2004.	
Sénégal	?			
Tchad	?			
Togo	<b>But</b> : Adoption de la Politique Nationale genre	Leaders locaux Acteurs des services techniques Groupes de pression Membres du GVT parlementaires ONG privées	Plaidoyer <b>Utilisation des TIC</b> Recherche : Documentation, Interview, Traitement électronique des données Validation TIC : Micro-ordinateur, rétroprojecteur, documents Elaboration PNG : Documents-papier, Documents électroniques (tel., fax, Email	